

Gendarmerie nationale d'Aïn Defla

**Des descentes dans les foyers de criminalité
et les bandes de quartiers**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

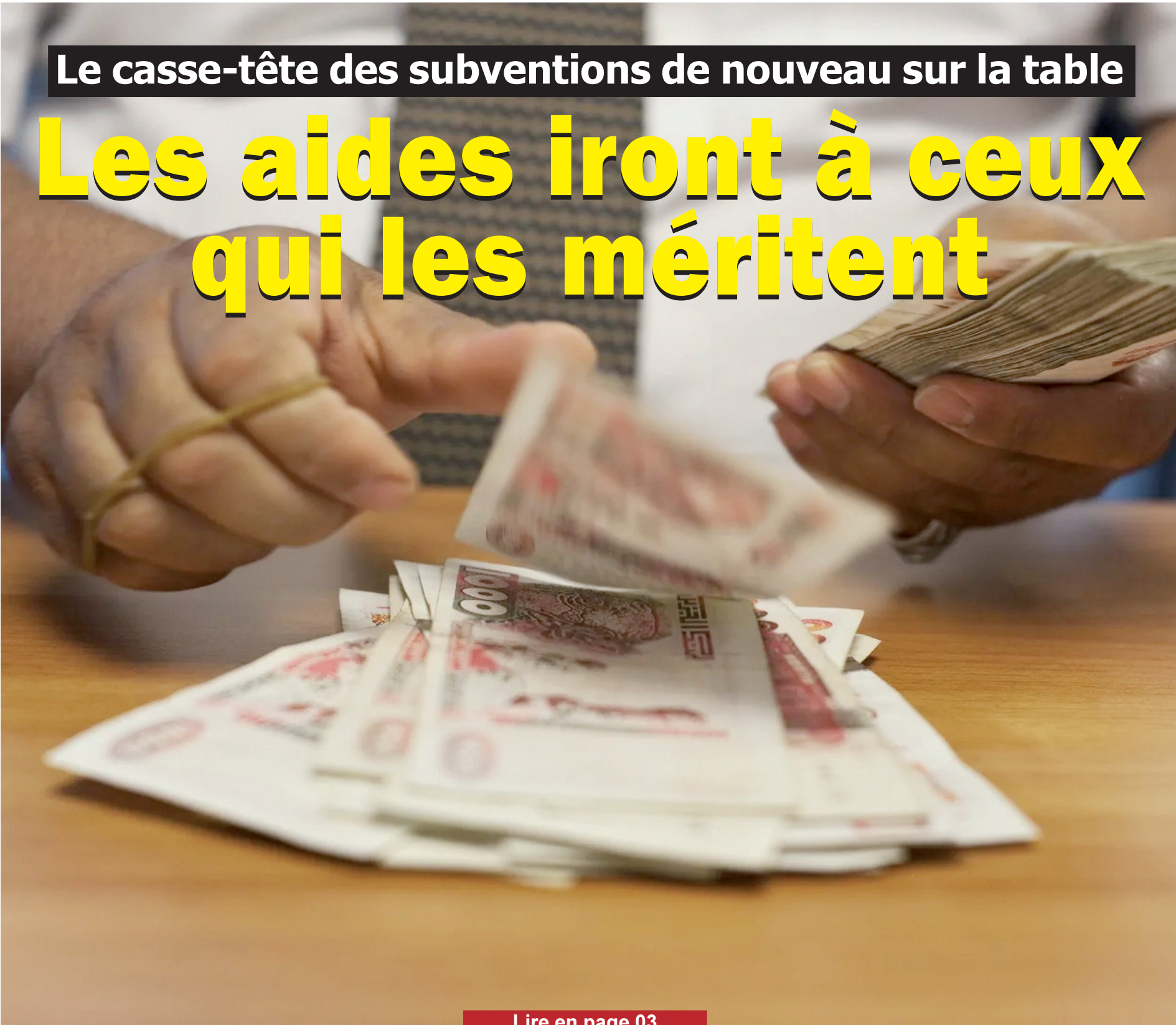
N°7365 - DIMANDHE 21 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Registre du commerce
**Plus de 2,4 millions
d'opérateurs inscrits
jusqu'à décembre**

P04

Le casse-tête des subventions de nouveau sur la table

**Les aides iront à ceux
qui les méritent**



Lire en page 03

ORAN
P07

Alors qu'ils sont constamment contrôlés par les services de sécurité

**Des «parkingueurs» s'improvisent en «annonceurs»
de maisons à louer ou à vendre!**

Festival national de musique moderne pour les jeunes

La 22ème édition à partir de ce dimanche

Trafic de drogue

05 trafiquants surpris par la police

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Parlement de l'enfant algérien

La première séance plénière lundi prochain

Le Parlement de l'enfant algérien tiendra, lundi prochain dans l'après-midi, sa première séance plénière, à l'issue de son installation officielle prévue dans la matinée du même jour, a indiqué, mercredi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les nouveaux membres "entameront leurs fonctions parlementaires lors d'une séance consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, en présence des ministres des secteurs concernés qui répondront aux réoccupations des enfants parlementaires relatives aux domaines édu-

catif, religieux et d'enseignement, outre des secteurs vitaux relatifs à la préservation de l'identité et de la mémoire nationale", précise le communiqué. A cette occasion, "les enfants parlementaires prendront place dans les sièges des législateurs, en menant pour la première fois, une nouvelle expérience au sein des assemblées de la responsabilité, incarnant ainsi le sentiment d'appartenance à la patrie en avançant avec assurance et en portant la responsabilité de l'avenir car convaincus que la gloire de la nation est forgée par ses fils fidèles et conscients", conclut la même source.

pour inclure la Slovaquie

«CNAN El Djazair» étend sa ligne maritime entre l'Algérie et la Croatie

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA), a annoncé, dans un communiqué, que sa filiale spécialisée dans le transport de marchandises, "CNAN El-Djazair", a procédé à l'extension de la ligne maritime commerciale reliant l'Algérie à la Croatie pour inclure le port de Ko-

per en Slovaquie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien aux échanges commerciaux, du renforcement des liaisons maritimes avec les ports européens et de la mise à disposition de solutions de transport efficaces au profit des opérateurs économiques, ajoute la même source.

Organisation des pays africains producteurs de pétrole

L'Algérien Farid Ghezali installé en tant que nouveau secrétaire général



L'Algérien Farid Ghezali a été officiellement installé, mercredi à Brazzaville, en qualité de nouveau secrétaire général de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), en remplacement d'Omar Farouk Ibrahim, dont le mandat est arrivé à son terme. Les documents de passation de fonctions ont été signés entre le secrétaire général sortant et le nouveau secrétaire général, en présence du président du Conseil exécutif de l'APPO, Kouamé Bienvenu Essé, "dans le cadre d'une transition organisée et responsable de la direction au sein de l'organisation", selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

A cette occasion, M. Essé a souligné que cette installation marque "une étape clé dans le processus de renforcement du rôle de l'APPO dans la promotion de la coopération énergétique africaine". La cérémonie d'installation s'est déroulée sous la présidence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures congolais et président en exercice du Conseil de l'organisation pour l'année 2025, et ce, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Congo, Azeddine Riache, ainsi que du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, en sa qualité de représentant de l'Algérie auprès de l'APPO.

Conférence des Etats parties à la CNUCC

La HATPLC clôture sa participation à Doha



La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a clôturé sa participation aux travaux de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), tenue à Doha (Qatar), a indiqué samedi un communiqué de l'Autorité. La délégation de la HATPLC a achevé, vendredi, sa participation aux travaux de la Conférence, après une "présence active et une participation qualitative" au sein de la délégation algérienne officielle, reflétant ainsi "l'engagement de l'Algérie à renforcer la transparence et à consacrer les principes

d'intégrité aux niveaux national et international", précise le texte. En marge de cet événement, la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, a reçu une délégation de la Commission palestinienne de lutte contre la corruption (PACC), conduite par M. Raed Radwan, lors d'une rencontre consacrée à l'examen des moyens de "renforcer la coopération entre les deux parties à l'avenir, notamment dans le domaine de l'éducation des jeunes générations aux valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi qu'à l'ancrage des principes de citoyenneté et du comportement éthique".

Parti des Travailleurs (PT)

Mme Hanoune rencontre les militants et adhérents issus de la wilaya d'Alger



La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a présidé, vendredi, une réunion avec les militants et adhérents du parti issus de la wilaya d'Alger, consacrée à l'examen de plusieurs questions nationales et internationales, ainsi qu'à l'évaluation des activités du PT pour l'année en cours, outre les prochaines échéances électorales. Dans son allocution d'ouverture, Mme Hanoune a souligné que son parti a tranché concernant la décision de

"la participation aux élections", celle-ci étant le moyen permettant au peuple de choisir ses représentants aux assemblées élues et de transmettre ses préoccupations, appelant les Algériens à "participer massivement aux prochaines échéances". Elle a affirmé que les élections, notamment les législatives, sont "décisives", car il s'agit "d'élire des représentants au sein de l'instance législative", ajoutant qu'elles constituent une opportunité pour consolider l'unité nationale.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Le casse-tête des subventions de nouveau sur la table

Les aides iront à ceux qui les méritent

Par B.Habib

Fin des subventions généralisées. Fini aussi le temps de mettre la main à la poche. Le gouvernement se «ravise» et apporte des ajustements budgétaires importants. Il était temps. Dorénavant, les subventions seront allouées par un «ciblage». Ces dernières seront, en effet, accordées en priorité et exclusivement aux ménages les plus vulnérables qui sont affectés par un effondrement du pouvoir d'achat. Le gouvernement décide de rationaliser la dépense publique sociale. Il franchit une étape décisive dans le «réajustement» du système des subventions. L'objectif est de passer d'un soutien universel à un dispositif ciblé, garantissant que l'aide de l'État bénéficie exclusivement aux ménages les plus vulnérables. C'est aussi une démarche qui vise la protection des couches démunies ou défavorisées et le partage équitable de la richesse entre les citoyens dans un contexte marqué par des flambées informelles. La mise en place des systèmes de subventions ciblées peut servir à améliorer l'efficacité des dépenses publiques, permettant ainsi une meilleure gestion des crédits alloués annuellement par l'Etat. Face aux tensions budgétaires et pour plus de rigueur et de discipline dans l'octroi des subventions, le gouverne-

ment veut désormais atteindre une «tolérance zéro» de gaspillage des deniers publics. Un indicateur fort de cette nouvelle réforme montre que chaque année des crédits sont soit «sous-utilisés» dans leur consommation ou sur utilisés car allant à des couches qui ne le méritent pas. Ainsi, le gouvernement espère réviser sa copie en matière d'octroi de subventions pour rattraper les «surcoûts» budgétaires qui représentent parfois un poids sur les budgets sectoriels annuels. Subventions ciblées entre définition des modalités d'octroi et comment en bénéficier facilement désormais? Ce serait une peur de l'efficacité de la gestion, de la planification et du suivi budgétaire dans une nouvelle ère économique qui ne permet pas des subventions aventureuses et hasardeuses. Dans une réponse écrite, adressée au député Zerkani Sliman (APN), le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a détaillé la feuille de route gouvernementale pour la refonte du soutien public. Une réforme dont on dit qu'elle constitue le pilier de la justice sociale, tant elle repose sur une transition progressive vers des transferts monétaires directs au profit des familles éligibles. Par qui ces subventions ciblées seront allouées et comment? Pour piloter ce chantier d'envergure, une structure dédiée a été mise en place. Elle se compose d'un

Comité de Pilotage placé sous l'autorité du ministre des Finances; un Comité Stratégique et Sept commissions techniques chargées des aspects juridiques, réglementaires, informatiques et communicationnels. Le succès de cette réforme repose impérativement sur l'achèvement de la transformation numérique. Le gouvernement mise sur l'interconnexion des bases de données de plusieurs secteurs, à savoir la Solidarité nationale et les caisses de Sécurité sociale, l'Administration fiscale, le Registre du commerce et les services de l'État civil. Ce maillage numérique permettra d'établir un diagnostic précis de la situation socioéconomique des foyers. Les critères d'éligibilité seront définis selon des paramètres objectifs tels que le revenu, le statut professionnel, la situation sociale et le pouvoir d'achat réel. Le ministre a insisté sur le caractère graduel de la démarche. La révision des prix des produits subventionnés ne se fera qu'en parallèle avec l'activation du programme de compensation monétaire. Cette approche vise d'abord, à préserver le pouvoir d'achat des classes moyennes et fragiles, garantir la stabilité du marché et lutter contre l'inflation et améliorer la gouvernance financière de l'État en rationalisant les dépenses publiques.Inscrit dans l'article 188 de la Loi de Finances 2022, ce projet dépasse la simple aide sociale. Il s'inscrit dans une vision économique globale visant à encourager la concurrence, préserver les ressources naturelles et soutenir la transition énergétique, tout en luttant contre les gaspillages et les doubles bénéfices indus.En conclusion, le ministre des Finances a réaffirmé l'engagement de l'État à maintenir son caractère social, tout en assurant la pérennité des finances publiques, à travers une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Foire de la production algérienne

Le président de la République salue les progrès des entreprises algériennes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes (18-27 décembre), les progrès significatifs réalisés par les entreprises industrielles nationales dans divers secteurs, réitérant l'engagement de l'État à continuer d'apporter le soutien nécessaire aux producteurs, notamment les jeunes innovants. "L'industrie militaire incarne le patriotisme et allie qualité, technologies de pointe et autosuffisance", a affirmé le président de la République, la qualifiant de "levier" de la production algérienne, en constante progression. Se félicitant de l'accompagnement des grands projets stratégiques du pays par l'industrie militaire, le président de la République a souligné l'importance de la coopération avec les universités et les start-up. Concernant la production de fusils de chasse, le président de la République a rappelé que leur vente se fait exclusivement par l'intermédiaire de la Fédération nationale des chasseurs. À ce propos, il a indiqué que la Fédération a été informée que "les munitions sont disponibles auprès de l'Armée, les commandes des fédérations à travers les wilayas devant être regroupées au niveau de la Fédération nationale, seul intermédiaire habilité", sauf dans certains cas où les ventes individuelles sont autorisées. Visitant le stand du groupe sidérur-

gique Tosyali, le président de la République a insisté sur la nécessité pour l'Union européenne (UE) d'ouvrir son marché à l'acier algérien de grande qualité, sans restrictions, d'autant que l'Algérie ne lui impose pas de quotas, mais lui accorde un traitement préférentiel par rapport à d'autres pays. Toujours au stand de Tosyali, le président de la République a annoncé que le premier train transportant du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) arrivera à Oran fin janvier prochain. "C'est une étape historique, car pour la première fois depuis le recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie, du minerai de fer sera acheminé vers Oran, sur une distance de près de 2.000 kilomètres", a-t-il dit. Au stand de l'industrie pharmaceutique, le président de la République a salué le niveau atteint par les différents acteurs du secteur, notamment le laboratoire LDM, qui fabrique plus de 100 médicaments et emploie 900 personnes, se disant fier de ces industries qui font de l'Algérie un leader en Afrique et même au-delà du continent. Il a, à cet égard, appelé les responsables du laboratoire à "établir des contacts avec les frères africains afin que l'Algérie devienne le principal fournisseur de vaccins en Afrique, d'autant que plusieurs laboratoires ne produisent pas ces vaccins en raison de leur faible rentabilité", réaffirmant l'engagement de l'Algérie aux côtés de l'Afrique dans la lutte contre les maladies sur le continent.

Premier réseau social algérien

Lancement officiel de la plateforme de «1TIK» à Alger

Les initiateurs de ce projet étaient unanimes, hier, lors d'une conférence de presse, quant à l'importance de la création de ce réseau social en Algérie, qui peut répondre à toutes les attentes des Algériens. Il s'agit de faire la promotion sur cette plateforme «1TIK» qui joue un rôle clé dans l'engagement et la réalisation du «Marketplace». En effet, «1TIK» est gérée par l'intelligence artificielle. Actuellement avec «1TIK», on peut consulter et partager toutes les activités du football et du sport. La culture algérienne est au centre de cette application spécialement locale en Algérie pour faire la promotion des artistes et de l'économie locale pour les créateurs. L'objectif est de construire une plateforme sociale de référence avançant vers un écosystème digital, ancré à l'international tel est le credo que cible les initiateurs de cette plateforme, lors de cette conférence de presse animée par toute l'équipe à l'hôtel «LAMARAZ» à Alger. Cette rencontre avec la presse a marqué le lancement de «1TIK», le premier réseau social algérien, nouvelle génération, conçu et développé localement par INTAJ Digital. Cette ap-

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Faut-il éliminer le système des subventions?

Si les subventions étaient un jour éliminées, ce serait, sans doute, la grande faille du système politique algérien. De toute façon, c'est une grande frange de la classe politique algérienne qui embrasse cette dangereuse option. Et, ça fait longtemps que l'on s'efforçait à imposer ce choix économique-politique aux Algériens. Toutes les catastrophes politiques passent par la voie d'une économie où il n'y a pas de place pour le social. D'ailleurs, l'on n'est pas en train de faire le social sous forme de subventions, avec de l'argent prêté ailleurs. C'est l'argent du peuple émanant de sources locales, que ce soit des hydrocarbures, des minerais ou bien du fisc et des contributions. Déjà, en dépit des subventions actuelles, les petites bourses vivent à hue et à dia. Dire cela autrement, il s'agit d'une vraie bataille quotidienne livrée «torse nue» à la cherté de la vie. Au lieu de penser à éliminer les subventions qui donnent encore un semblant de sérum vital au citoyen diminué, il serait plus judicieux d'ouvrir un front continu et soutenu face aux sangsues des réseaux maffieux de la spéculation et de l'économie informelle. C'est avec une grande déception que nous évoquons ces situations désespérantes, tout en pensant au mois sacré du Ramadhan qui va arriver dans deux mois. Oui, certes vous allez me dire, il y a une grande frange des gens plus aisés qui vont profiter, en même temps, que le pauvre de ces subventions. Les pouvoirs publics devraient normalement penser à concevoir un impôt, une taxe ou quelque chose comme ça, assujetti aux citoyens les plus aisés. La somme levée de cette taxe sera versée dans une caisse nationale instituée à cet effet. La justice sociale est le point fort pouvant permettre à une société, à un peuple ou à une nation de demeurer solide et invulnérable à toutes les attaques, le plus longtemps, possibles. Le cas contraire, vous avez, j'espère, tous vu ou lu comment les sociétés, les Etats et les empires s'effondrèrent, comme si un très fort séisme les avait secoués. Toujours, les fissures d'un Etat aussi solide fut-il, commencèrent par l'instauration progressive de l'injustice sociale. Et, c'est là que vont se constituer de facto, les incubateurs de la délinquance et du terrorisme. Et, c'est ici que la propagande religieuse et idéologique erronées vont trouver le terrain adéquat et fertile afin de pousser plus vite et d'une allure, de plus en plus extrémiste.

Nadira FOUAD

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Médecine traditionnelle, enjeu mondial

A New Delhi, le deuxième Sommet mondial de l'OMS sur la médecine traditionnelle marque un tournant. Pendant plusieurs jours, ministres, scientifiques, praticiens et représentants des peuples autochtones ont débattu d'un enjeu longtemps marginalisé: comment faire entrer des savoirs millénaires dans l'ère de la preuve scientifique, de la régulation et de l'intelligence artificielle. La médecine traditionnelle, rappelle l'OMS, n'est pas un vestige du passé. Elle reste aujourd'hui la principale source de soins pour une large partie de l'humanité. Près de 90 % des États membres indiquent que 40 à 90 % de leur population y ont recours. Dans un monde où près de la moitié de la population n'a pas accès aux services de santé essentiels, elle constitue souvent l'offre la plus proche, parfois la seule. «La médecine traditionnelle n'appartient pas au passé; sa demande ne cesse de croître à travers les pays, les cultures et les communautés», insiste le Directeur Général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Mais l'enjeu central du Sommet est clair: intégrer ces pratiques dans les systèmes de santé modernes sans renoncer à l'exigence scientifique. «Nous devons appliquer la même rigueur à l'évaluation de la biomédecine et des médecines traditionnelles, tout en respectant la biodiversité, les spécificités culturelles et les principes éthiques», souligne la Dre Sylvie Briand, scientifique en chef de l'OMS. L'outil clé de cette ambition: les technologies de pointe. L'intelligence artificielle, la génomique ou l'analyse avancée des données peuvent cribler des millions de composés naturels, identifier des principes actifs et mieux comprendre l'efficacité – ou les limites – de remèdes ancestraux. L'OMS a profité du Sommet pour lancer la Bibliothèque mondiale de médecine traditionnelle, un répertoire inédit de plus de 1,6 million de documents scientifiques. Objectif: combler un paradoxe criant. Alors que 40 % des médicaments modernes dérivent de produits naturels, moins de 1% des financements mondiaux de la recherche en santé sont consacrés à la médecine traditionnelle. «La recherche est à un moment charnière», résume Shyama Kuruvilla, directrice du Centre mondial de médecine traditionnelle de l'OMS, pour qui il s'agit d'un impératif à la fois scientifique, éthique et environnemental. Dans les pays développés, ces débats résonnent déjà. En France, la phytothérapie et l'ethnopharmacologie connaissent un regain d'intérêt. Des hôpitaux, comme le CHU de Nice, expérimentent des protocoles à base de plantes pour réduire l'usage des antibiotiques. La pharmacopée européenne, régulièrement actualisée, encadre l'usage thérapeutique des plantes médicinales sur des bases scientifiques. Preuve que la frontière entre tradition et modernité n'est plus aussi étanche.

Registre du commerce

Plus de 2,4 millions d'opérateurs inscrits jusqu'à décembre

Le nombre total des opérateurs économiques inscrits au registre du commerce a dépassé 2,4 millions, a révélé, jeudi à Alger, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif. Présentant un exposé devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au Palais des expositions, Mme Abdellatif a expliqué que le nombre total des inscrits au registre du commerce s'élève à 2.419.913 opérateurs au 10 décembre courant, répartis entre 2.145.557 personnes physiques (89

% du total des inscrits) et 274.356 personnes morales (entreprises). Concernant la répartition des opérateurs économiques par secteur d'activité, les données présentées par la ministre révèlent que 42,11 % exercent dans le commerce de détail (1.092.176 commerçants), 37,6 % dans les services (975.346 opérateurs) et 14,45 % dans la production de services et de biens (374.748 opérateurs), contre 4,45 % dans le commerce de gros (115.423), 0,90 % dans l'importation pour la revente en l'état (23.243), 0,31 % dans l'exportation (8.111) et 0,18 % dans la production artisanale (4.666). Evoquant le développement des entre-

prises de production ces cinq dernières années, Mme Abdellatif a souligné que leur nombre a augmenté de plus de 36.000 opérateurs économiques, passant de 338.039 en 2020 à 374.748 début décembre en cours (+10 %), dont 275.429 sont des personnes physiques (73 % du nombre total) et 99.319 sont des personnes morales (27 %). Selon les mêmes données, plus de 50 % des opérateurs actifs dans la production de biens et de services sont concentrés dans dix (10) wilayas, à savoir, Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Bejaïa, Constantine, Bli-da, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arreridj.

Algérie-Tchad

Renforcer la coopération dans l'industrie, les mines et les hydrocarbures

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, jeudi, une réunion de travail avec la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndolenodji Alixe Naïmbaye, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, pour examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale. Etaient également présents à cette réunion, tenue au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines, le PDG du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Rabah Guessoum, de hauts cadres des secteurs de l'industrie, des hydrocarbures et des mines, ainsi que des responsables et des cadres du ministère tchadien du Pétrole, des Mines et de la Géologie, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. La rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de faire bénéficier la République du Tchad de l'expertise algérienne, notamment dans le domaine de l'industrie du ciment, devenue un modèle de réussite dans l'industrie nationale, ayant permis au pays d'atteindre l'autosuffisance et de développer d'importantes capacités d'exportation, précise le



communiqué. La rencontre a également permis d'évoquer les perspectives en matière d'accompagnement technique, la réalisation d'un diagnostic industriel et minier, et le transfert d'expertises et de connaissances, en vue de contribuer au développement de la filière cimentière au Tchad. A cet égard, M. Bachir a affirmé la disposition de l'Algérie à partager son expertise avec la partie tchadienne dans les domaines de l'industrie du ciment et des matériaux de construction, à travers l'accompagnement technique et la formation des compétences. Il a aussi évoqué la possibilité pour le Tchad de transformer localement le clinker algérien en ciment dans les

unités de broyage, comme solution transitoire initiale pour combler le déficit enregistré sur le marché tchadien, en attendant l'entrée en service des usines de production intégrées. De son côté, M. Arkab a souligné que l'Algérie était pleinement disposée à accompagner la République du Tchad, notamment dans les domaines de l'industrie du ciment, de l'exploitation des ressources minérales, des mines et des hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération régionale et à soutenir les pays frères dans les secteurs industriel, minier et énergétique. Pour sa part, la ministre tchadienne a indiqué que son pays connaît une dynamique de développement accélérée, soulignant que le ciment constitue un matériau essentiel et central pour la réalisation des projets d'infrastructures et le développement du secteur de l'habitat. Elle a ajouté que son pays dispose d'importantes ressources minières exploitables dans le domaine de l'industrie du ciment, mais qu'il ne compte actuellement que deux cimenteries, qui ne couvrent pas les besoins nationaux. Lors de la réunion, les deux parties sont convenues d'envoyer une équipe de spécialistes de GICA afin d'évaluer les potentialités techniques, industrielles et minières pour le développement du secteur de l'industrie du ciment au Tchad, et de formuler les recommandations nécessaires concernant la conception et l'exploitation des futures unités de production.

Allocation touristique

La décision d'attribution demeure applicable

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a affirmé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant attribution de l'allocation touristique fixée à 750 euros demeure applicable, précisant que les cadres juridiques de cette allocation ont bel et bien été renforcés pour éviter son détournement à d'autres fins ou son exploitation par certains intermédiaires. Répondant aux questions des députés de l'APN lors de l'examen, mardi, du projet du Code de la route, M. Sayoud a précisé qu'"aucune décision n'a été prise pour revenir sur le versement de l'allocation touristique décidée par le président de la République en tant que droit pour les citoyens algériens afin de permettre aux familles de passer leurs vacances à

l'étranger", indiquant qu'il a été procédé "au renforcement des cadres juridiques afin d'éviter tout détournement de cette allocation". Parmi ces solutions, a-t-il dit, figure l'obligation pour le bénéficiaire de disposer d'une carte bancaire pour qu'il y ait "une traçabilité quant au versement de cette allocation". Le ministre a évoqué "les pratiques frauduleuses auxquelles ont eu recours de nombreuses agences de voyage pour s'approprier de cette allocation", soulignant que "ces méthodes consistent à transporter des voyageurs de l'Algérie vers la Tunisie par des voies légales, à faire apposer le cachet d'entrée sur leurs passeports, à les faire séjourner quelques jours avant de rentrer à nouveau en Algérie via des points de passage non surveillés". Il a fait état de l'entrée de "5000 bus vers la Tunisie entre

novembre et décembre, alors que les Algériens n'ont pas pour habitude de se rendre en Tunisie pendant cette période". Une situation également observée par la partie tunisienne, a-t-il fait savoir, ajoutant que cette question a été évoquée en marge des travaux de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération. Suite à ces constats, poursuit M. Sayoud, "plusieurs opérations de contrôle ont été menées afin de vérifier la destination de cette allocation", faisant état de "l'exploitation de 100.000 bénéficiaires de l'allocation chômage par ces agences de voyage". Des chiffres qu'il a qualifiés d'"alarmants", ce qui a conduit, a-t-il relevé, les autorités à suspendre le passage de ces bus et à leur exiger une autorisation pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie".

Enseignement supérieur Nécessaire intégration de l'IA aux efforts de développement

Le professeur et chercheur algérien, Elias Zerhouni, a mis l'accent jeudi à l'université Mohamed-Khider de Biskra sur "la nécessaire intégration de l'intelligence artificielle (IA) aux efforts de développement de l'enseignement supérieur pour parvenir à un progrès global du pays". Dans une déclaration à la presse en marge de sa conférence sur "les leçons d'un parcours scientifique", le chercheur a affirmé "avoir relevé, au cours de sa rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une forte volonté d'assurer aux étudiants universitaires une formation de haut niveau qui réalise au pays le progrès voulu", estimant que "le recours à l'intelligence artificielle permet d'opérer un

changement global au sein des universités du pays". Il a ajouté que l'enseignement particulièrement l'enseignement supérieur "constitue une véritable locomotive pour réaliser à un bond qualitatif dans les divers secteurs", exprimant son vœu de consacrer son expérience dans le domaine technologique pour apporter un plus à cette démarche à travers son projet lié à l'intelligence artificielle. Dans sa conférence, le professeur a évoqué nombre d'aspect de son long parcours scientifique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie parvenant à occuper une place distinguée au sein des universités du monde dans le domaine de la médecine en combinant les sciences physiques, la biologie et l'informati-

que. Il a également affirmé à l'adresse des étudiants que "pour réussir, il faut faire montre de sérieux, de persévérance, de confiance en soi pour briser les frontières entre les sciences et relier les connaissances scientifiques de la spécialité avec celles des autres sciences". Le professeur Elias Zerhouni est arrivé à Biskra en compagnie du professeur Mostéfa Khiati, président de Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche sur invitation du rectorat de l'université Mohamed-Khider de Biskra en tant qu'un des plus éminents chercheurs et scientifiques algériens mondialement connu dans le domaine de la radiologie et la recherche médicale.

Gendarmerie nationale d'Aïn Defla Des descentes dans les foyers de criminalité et les bandes de quartiers

Des unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, en coordination avec les services de la Sûreté de wilaya, ont mené des descentes ayant ciblé les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et des bandes de quartiers, a indiqué vendredi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer la sécurité publique à travers le territoire de la wilaya d'Aïn Defla, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, en coordination avec les services de la Sûreté de wilaya, ont mené une descente à travers les communes de Djendel et de Khemis Miliana, ciblant les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et comprimés psychotropes, et des bandes de quartiers, notamment aux abords des universités et des établissements éducatifs", a précisé la même source.

Des individus recherchés faisant l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice, ont été ciblés et pris en filature dans le cadre de cette opération axée également sur le contrôle des véhicules de transport collectif et des



motocycles enfreignant les règles de sécurité routière. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, comprenant des unités de la GN et de la Sûreté nationale, appuyées par la brigade territoriale de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, la brigade de recherches, les équipes de sécurité et d'investigation,

ainsi que des unités cynotechniques toutes spécialités confondues, selon la même source. Ces descentes "se poursuivront à travers l'ensemble de la wilaya, en vue d'assécher les sources de criminalité, de renforcer la sécurité publique et routière et de garantir un environnement sûr et stable pour le citoyen", conclut le communiqué.

Quatre individus arrêtés à Mascara Saisie de plus de 13 kg de kif traité

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont procédé, récemment, à la saisie de plus de 13 kilogrammes de kif traité, ainsi que plus de 4600 comprimés de psychotropes, et à l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération fait suite à des informations reçues par les services de police, faisant état de la détention par un individu d'une quantité de kif traité et de psychotropes dans son domicile familial, ain-

si que dans son exploitation agricole, située dans la commune de Mascara, dans le but de les écouler en milieu urbain. Le domicile et l'exploitation agricole ont été perquisitionnés, permettant la saisie de plus de 3 kg de kif traité et de plus de 4.600 comprimés de psychotropes, en plus de la saisie d'un véhicule touristique et l'arrestation du suspect. La même source a ajouté que, lors de l'enquête menée avec le premier suspect, ce dernier a révélé l'identité de son principal fournisseur, résidant dans la ville de Ti-

ghennif. Celui-ci a été arrêté et a, à son tour, dévoilé l'identité d'un autre complice. Ce dernier a été interpellé et son domicile, situé dans la ville de Mascara, a été fouillé, ce qui a permis la saisie de 10 kg de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent de 310.000 dinars provenant des revenus de la vente de ces substances toxiques. L'exploitation des preuves techniques a également permis l'arrestation d'un quatrième suspect et la saisie d'un véhicule touristique qu'il utilisait pour la distribution des psychotropes.

Concours internationaux de mémorisation du Saint Coran Clôture de la 9ème session de qualification des candidats

Les travaux de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux de mémorisation du Saint Coran ont pris fin à Dar el Imam à El Mohammadia (Alger), indique, samedi, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. "Chargé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le secrétaire général du ministère, M. Redouane Maache, a présidé, vendredi soir, la cérémonie de clôture de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux, et du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international d'Algérie du Saint Coran pour l'année 1447H/2026", précise la même source. A cette occasion, les élèves lauréats ont été distingués, ainsi que la commission chargée de l'encadrement de la session, outre l'annonce de la sélection du récitant Abdelwadoud Bensedira pour représenter l'Algérie à la 21e édition du Concours international du prix d'Algérie du Saint Coran, note le communiqué.

Biskra 02 morts dans une collision suivie d'un incendie

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation suite à une collision entre un véhicule de tourisme et un camion-citerne chargé de matières inflammables, suivie d'un incendie, survenu vendredi dans la commune d'El Ghrous (wilaya de Biskra), indiquent les services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale n 46, au niveau du tronçon reliant les wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal, au lieu-dit « Oued Laghrous ». Selon les premières informations fournies par la même source, l'accident a entraîné le décès sur place de 2 personnes et provoqué l'incendie total du véhicule de tourisme et du camion-citerne. Les équipes de la Protection civile sont intervenues pour le transfert des dépouilles des 2 victimes vers la morgue de l'hôpital Mohamed Ziouchi de Tolga, tandis que des camions anti-incendie ont été mobilisés pour l'extinction du feu causé par la collision. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Dely Ibrahim (Alger) Incendie dans des magasins de prêt-à-porter



Aucune perte humaine n'a été déplorée dans l'incendie déclaré à 3H22 dans des magasins de prêt-à-porter dans la commune de Dely Ibrahim à Alger, a annoncé, vendredi, la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans deux villas exploitées comme magasins de prêt-à-porter, au niveau de la cité 11 Décembre 1960, commune de Dely Ibrahim (daïra de Cheraga), huit (8) camions citernes, une ambulance et une échelle mécanique ont été mobilisés à cet effet, précise la même source. L'incendie a été totalement maîtrisé à 5H50 et aucune perte humaine n'a été déplorée, ajoute le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF : 099813019160419

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/2025

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition d'équipements médicaux, collectifs au profit de l'hôpital 60 lits Marsat Ben M'Hidi

- Lot n°01 : Scanner
- Lot n°02 : Mammographie
- Lot n°03 : Colonne de cœlioscopie complète
- Lot n°04 : Equipements de cuisine

le présent appel d'offre s'adresse aux soumissionnaires justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

- Pour les lots n° 01-02-03
- **Capacités professionnelles :**

- Les fabricants ou les importateurs de matériels médicaux qui possèdent un agrément délivré par les services du ministère de l'industrie pharmaceutique et/ou ministère chargé de la production pharmaceutique en cours de validité et un registre de commerce électronique est approprié à la commercialisation de ce type d'équipement;

- **Capacités techniques :**

- Ayant réalisé au moins un marché de même nature réalisé avec le secteur public ou privé durant les cinq (05) dernières années à l'objet du lot considéré justifier par une attestation de bonne exécution.

- Pour le lot n°04

- **Capacités professionnelles :**

- Les soumissionnaires fabricants, importateurs, grossistes et distributeurs qui possèdent un registre de commerce électronique est approprié à la commercialisation de ce type d'équipement;

- **Capacités techniques :**

- Ayant réalisé au moins un marché de même nature réalisé avec le secteur public ou privé durant les cinq (05) dernières années à l'objet du lot considéré justifier par une attestation de bonne exécution.

Capacités financières : pour l'ensemble des lots et sont réparties comme suit

- Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois années (2022, 2023 et 2024) comme suit :

- * Pour le lot n°01 dont un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 30 000 000 DA ;
- * Pour le lot n°02 dont un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 20 000 000 DA ;
- * Pour lots n° 03 et 04 dont un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 7 000 000 DA.

N-B : Les soumissionnaires ayant moins de trois ans d'existence et subordonné a d'autre entreprise par relation juridique de sous-traitances ou statutaire peut se prévaloir des capacités (les bilans et les attestations) de ce dernier et ce conformément à l'article 57 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Pour les micros entreprises :

Conformément à l'article 87 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les micros entreprises peuvent soumissionner et en priorité à l'appel d'offre du présent cahier des charges notamment pour le lot n°04, disposant d'un registre du commerce électronique approprié à la commercialisation de ce type d'équipement.

Toute offre qui ne répond pas aux conditions d'éligibilité sera éliminée

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de
La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen
Cité Bouzidi Sidi Said-Tlemcen

Les documents demandées conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, doivent comporter à l'article n° 07 du cahier des charges.

- Les trois (03) enveloppes 'Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière' dans une quatrième enveloppe anonyme, fermée portant exclusivement la mention suivante :

**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
Des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/DSP/2025**

**«Acquisition d'équipements médicaux, collectifs au profit de l'hôpital
60 lits Marsat Ben M'Hidi»
« A NE PAS OUVRIR »**

I/- Plis contenant le dossier de candidature

- Déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée, par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Il portera le nom et l'adresse du soumissionnaire et la mention dossier de candidature
- Les pièces à joindre conformément l'article 07 du Cahier des Charges

II/- Plis contenant l'offre technique :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée, selon le modèle joint en annexe.
- Documentation technique complète des équipements proposés en langue français : Catalogues, fiche descriptive....
- Il portera le nom et l'adresse du soumissionnaire et la mention offre technique
- Les pièces à joindre conformément l'article 07du Cahier des Charges

III/- Plis contenant l'offre financière

- La lettre de soumission remplie, signée, datée, et cachetée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé, daté, et cacheté;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé, daté, et cacheté. en hors taxes et en toute taxes comprises.
- Il portera le nom et l'adresse du soumissionnaire et la mention offre financière
- Les pièces à joindre conformément l'article 07 du Cahier des Charges

Les offres non accompagnées des pièces réglementaires, seront considérées comme nulles, et rejetées à l'ouverture des plis. La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur la presse nationale et le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentés de délai de préparation des offres (trois (03) mois validité des offres + Trente (30) jours de la durée de préparation des offres).

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis à quatorze heures (14h) qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres de huit heures (08h) à quatorze heures (14h00) au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mascara lance 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales au compte spécial 181.101.0000 pour Acquisition De Matériels

- LOT N° 01/ Six (06) Camions a Benne Double Cabine.
- LOT N°02 / Onze (11) Camions A Benne 3.5 T.
- LOT N°03 / Un (01) Véhicule Utilitaire 4x4 Tout Terrain.
- LOT N°04 / Quatre (04) Véhicules utilitaires 4x2

profit de la direction des travaux publics de la wilaya de Mascara.

Peuvent participer à l'appel d'offres toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce ou que les statuts de la société incluent l'activité permettant de participer à cet avis, qu'elle soit fabricant des camions ou véhicules, concessionnaire des camions ou véhicules, distributeur agréé des camions ou véhicules, équipementier des camions ou véhicules.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction des travaux publics de la wilaya de mascara –Bureau des marchés.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1^{ère} enveloppe contiendra le dossier de candidature composé de :

01. Une déclaration de candidature (remplie, paraphée et signée);
02. Une déclaration de probité (remplie, paraphée et signée);
03. Registre de commerce électronique en relation avec l'objet du cahier des charges ;
04. Les statuts pour les sociétés
05. Casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ».
06. L'extrait de rôles en règle, délivré par les services des impôts compétents daté en moins de trois (03) mois.
07. La copie de la carte d'immatriculation fiscale
08. La mise à jour CNAS et CASNCS
09. Le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit Algérien (SARL, EURL et SNC).
10. Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024), dûment visés par les services fiscaux.
11. La liste des références professionnelles (dûment justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages).
12. Les références bancaires « RIB ».
13. Attestation de solvabilité
14. Pouvoir de signature du/ou de(s) signataire(s) de l'offre avec les preuves juridiques habilitant le ou les signataires à exécuter.
15. Numéro d'identification fiscale (NIF).
16. Bordereau de qualité et l'origine du produit utilisé
17. La fiche de renseignements techniques de l'équipement proposé
18. Les échantillons (catalogues, fiches techniques détaillées, vidéo reportage, album photos) ou tout autre support permettant la vérification de la qualité et performance des équipements.
19. L'agrément de concession ou contrat de distributeur ou équipementier dûment signée et certificat de fabricant délivré par la chambre du commerce et de l'industrie

2^{ème} enveloppe contiendra l'offre technique composée de :

01. La déclaration à souscrire (dûment remplie, signée et cachetée)
02. Le cahier des charges paraphé et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
03. Un mémoire technique justificatif dûment rempli en sa totalité, daté, signé et cachetée sous peine de rejeté l'offre
04. Planning de livraison.
05. L'engagement pour le délai d'exécution proposé (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
06. L'engagement pour le délai de garantie proposé (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
07. L'engagement pour le délai de service après-vente proposé (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).

3^{ème} enveloppe contiendra l'offre financière composée :

4. La lettre de soumission (remplie, paraphée et signée);
5. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (rempli en chiffre et en jette, paraphé et signé);
6. Le devis quantitatif et estimatif (DQE) (rempli, paraphé et signé);

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

**« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
« 2^{ème} APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »N°/2025**

ACQUISITION DE Matériels

- LOT N° 01/ Six (06) Camions a Benne Double Cabine.
- LOT N°02 / Onze (11) Camions A Benne 3.5 T.
- LOT N°03 / Un (01) Véhicule Utilitaire 4x4 Tout Terrain.
- LOT N°04 / Quatre (04) Véhicules utilitaires 4x2

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

**Direction Des Travaux Publics De la Wilaya de Mascara
Rue CHEMOUM Mokhtar- Mascara. –Bureau des marchés**

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis « dossier candidature », « offre technique » et « offre financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours avant 14h00** à partir de la date de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jours de la date de dépôt des offres à 14h00, au niveau du siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmenté de trois (03) mois.

LE DIRECTEUR

Alors qu'ils sont constamment contrôlés par les services de sécurité

Des «parkingueurs» s'improvisent en «annonceurs» de maisons à louer ou à vendre!

Par B. Habib

Malgré tous les efforts, bon nombre de rues et quartiers à Oran se sont transformés d'un coup, par la grâce du besoin, en parkings clochardisés. N'importe qui peut désormais s'improviser gardien d'un parking. Il lui suffit de se tenir devant un véhicule, attendre que son propriétaire arrive et lui demander de payer le stationnement. C'est tellement facile que c'est déconcertant tant pour les candidats au stationnement que pour les résidents d'immeubles. Le prix à payer qui peut osciller entre 50, 100, jusqu'à 200 DA (c'est selon la tête du client) est parfois, à des années lumières, d'atteindre le risque quand un véhicule disparaît. Il est déterminant de savoir s'il s'agit de gardiens réglementés lorsque le stationnement est non loin ou à proximité d'édifices stratégiques ou sensibles. Les espaces autoproclamés par des personnes comme parkings ne font pas toujours l'unanimité. Les services de sécurité veillent, à chaque dépassement, à appliquer les lois. «Au lieu de s'occuper des voitures, il se trouve

qu'un gardien de parking sait tout ce qu'on fait, surveille nos actes, nos horaires d'entrée et de sortie du domicile. «Cela nous agace», déplore un résident d'un immeuble sis bd colonel Ahmed Benabderezak, à proximité du siège de la wilaya d'Oran. Le contrôle des gardiens est un enjeu important pour la sécurité de la voie publique, de la quiétude des voisinages des quartiers où sont «auto érigés» ces parkings. Qui les gèrent? Qui sont ces pseudo gardiens? Sont-ils «tous» munis d'un gilet, d'un badge? «De plus en plus, des parkings sont aujourd'hui contestés, excepté ceux qui sont en bonne et due forme» et parfois, on ne sait plus d'où ils viennent», lâche pour sa part une jeune femme d'un quartier de Gambetta. Le gardiennage de véhicules entre le siège de la wilaya et celui des Mines est, lui aussi, sujet à discorde. Un problème récurrent et épineux à la fois. Les habitants disent qu'«il n'y a ni badge ni gilet porté», ce qui, d'après eux, est anormal. Un spécialiste pense que «ça peut devenir une problématique si un parking illicite était si-

tué non loin d'un édifice étatique». Ce type de parking doit être sécurisé et géré par un gardiennage en règle. Le parking, sis à proximité du siège de la daïra d'Oran, à la Cité Djamel, est dirigé par une personne portant une tenue et un badge. Beaucoup de parkings à Oran sont contrôlés et surveillés constamment, certains espaces sont en revanche improvisés par des particuliers en espaces de stationnement dont on ignore s'ils sont réglementés ou pas, tant les habitants se sont habitués à y garer leurs véhicules depuis de années. Un habitant d'un quartier confie: «J'ai surpris un gardien en train de filer des informations à une personne étrangère au quartier sur un appart et sur le nom de son propriétaire». «Au lieu de surveiller les véhicules, ils surveillent nos familles, nos maisons», souligne un autre habitant. Ce type d'espaces peut-il par conséquent avoir la définition de «parkings réglementés»? «Et parfois, un gardien de parking se voit comme un courtier ou un annonceur de maisons à louer ou à vendre, ce qui jette un discrédit sur cette activité», poursuit notre interlocuteur.

Colloque national à l'Université d'Oran 2

La stratégie de l'Etat dans le domaine de création de startups mise en exergue

La thématique des startups et de la politique de l'Etat en matière de leur création a constitué l'axe central d'un Colloque national organisé à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, sous le slogan: «Les startups et les projets de création de richesse chez les jeunes en Algérie». Le président du Colloque, le Dr Zennati Fouad, a indiqué que les startups s'inscrivent dans la stratégie de l'Etat visant à diversifier les sources de revenus en dehors des hydrocarbures, soulignant que cette approche devrait avoir des retombées positives sur les plans économique et social. Selon le même spécialiste, la startup représente une voie réaliste pour la création de richesse et la génération d'emplois durables, ce qui a incité l'Etat à lancer des programmes nationaux encourageant les jeunes à s'engager dans l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise, à travers l'octroi de crédits facilités et la mise en relation des porteurs de projets avec des

centres de soutien à l'entrepreneuriat et les incubateurs universitaires. De son côté, l'expert économique et enseignant Hakemi Bouhafs, de l'Université d'Oran 2, a souligné que la stratégie de l'Etat dans ce domaine repose sur le soutien aux startups afin de réaliser la diversification économique et la création d'emplois, notamment par la mise en place d'un cadre juridique favorable, l'octroi d'avantages fiscaux, la création de structures d'accompagnement telles que les incubateurs d'entreprises, ainsi que la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Pour sa part, l'enseignante Nawal Feninakh, de la faculté de droit et des sciences politiques et membre de l'incubateur d'entreprises et du centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université d'Oran 2, a mis en lumière les mécanismes récemment introduits pour développer l'innovation et renforcer l'environnement des affaires. Elle a notamment évoqué les textes juridiques relatifs au

soutien aux startups, dont le décret exécutif 20-254 portant création de la commission nationale chargée de l'octroi des labels «Startup», «Projet innovant» et «Incubateur d'entreprises», la loi de finances 2020 ayant accordé d'importantes exonérations fiscales, ainsi que la loi commerciale modifiée par la loi 22-09, qui a fixé leur forme juridique en tant que «société par actions simplifiée», dans le but de créer un environnement entrepreneurial incitatif favorisant l'innovation. Le programme de ce Colloque, auquel ont pris part des enseignants et des étudiants de plusieurs universités du pays, a comporté plusieurs communications, notamment: «Les mécanismes juridiques de l'autonomisation économique des jeunes en Algérie», «Les entreprises économiques comme modèle alternatif pour réaliser le développement durable» et «Les incubateurs d'entreprises comme mécanisme de soutien et de financement des startups», entre autres.

Classement des revues scientifiques

Session de formation au profit des cadres du Haut Conseil islamique

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaïd El-Kheir, a supervisé, dernièrement à Oran, l'ouverture d'une session de formation destinée aux cadres du Conseil, portant sur le "classement international des revues scientifiques", en collaboration avec l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed". M. Zaïd El-Kheir a indiqué à la presse, en marge de cette session organisée à la bibliothèque centrale de l'université d'Oran 2, que cette formation s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération entre le HCI et l'université, afin de bénéficier de l'expérience de cet établissement universitaire et de ses cadres

dans la promotion de la revue scientifique du Conseil, "Revue des études islamiques", publiée depuis 27 ans. Il a ajouté: "nous aspirons au sein du Conseil à améliorer cette revue, ses performances et son fonctionnement, et à nous ouvrir aux expériences des autres, afin d'employer les techniques scientifiques et modernes pour que le contenu soit à la hauteur du statut du Haut Conseil islamique et de son rôle civilisationnel". Pour sa part, le Recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, a souligné que cette rencontre de formation, organisée au profit de membres du Conseil chargés de la revue scientifique, s'inscrit dans

la continuité du partenariat scientifique entre les deux institutions. Elle vise, selon lui, à améliorer le classement, le rendement scientifique et la visibilité internationale de la Revue des études islamiques. Le directeur de l'Unité de recherche en sciences humaines pour les études philosophiques, sociales et humaines à l'université d'Oran 2, membre du Haut Conseil islamique et superviseur de cette session, Abdelkader Bouarfa, a indiqué que les cadres participants seront initiés au système "Open Journal Systems" (OJS), un système gratuit et open source de gestion et d'édition de revues académiques.

Hassi Ben Okba

Démolition d'extensions illégales et anarchiques



Conformément aux instructions de M. Ibrahim Ouchene, wali d'Oran, visant à éliminer les constructions illégales, les services de la commune de Hassi Ben Okba ont démolé des extensions illégales, notamment des kiosques et des enclos à animaux, construits sur des terrains appartenant à l'Etat à travers les terrains de la commune. L'opération a été menée en coordination avec la Gendarmerie nationale.

Festival national de musique moderne pour les jeunes

La 22ème édition

à partir de ce dimanche

La 22 édition du Festival national de musique moderne pour les jeunes se tiendra du 21 au 24 décembre à Oran, sous le slogan " La jeunesse d'aujourd'hui, l'avenir de demain", a-t-on appris auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Cette manifestation, organisée par la DJS en coordination avec la Ligue des activités culturelles et artistiques de la jeunesse d'Oran, verra la participation de 153 jeunes issus de 15 wilayas, selon la même source. Ce festival à caractère compétitif, vise à promouvoir les arts vocaux et musicaux, à découvrir les jeunes talents au sein des établissements de jeunesse, ainsi qu'à renforcer l'esprit de citoyenneté chez les jeunes et à consacrer les valeurs de la compétition et de la créativité, a-t-on souligné. A cette occasion, des concours entre les différentes formations musicales participantes ont été programmés, outre l'animation de soirées artistiques dans les communes d'Aïn El-Turck, Boutlelis et Oued Tielat. Des sorties touristiques vers le site historique du fort de Santa Cruz, sur les hauteurs du mont Murdjadjou, sont également prévues. La 22e édition du Festival national de musique moderne pour les jeunes sera couronnée par la remise de prix aux groupes lauréats, précise la même source.

Trafic de drogue

05 trafiquants de drogue surpris par la police

Encore une fois de plus, les hommes de loi de la 1ère Sûreté urbaine, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont mis fin aux activités de 05 membres appartenant à un dangereux réseau de trafiquants de drogue. Selon un communiqué émanant de la police, pas moins de 1,364 kg de cocaïne et 1.565 unités de comprimés de drogue festive, connue sous l'appellation "extasie", ont été saisis. Ce bilan a été réalisé, grâce à d'intenses investigations et une surveillance des membres de ce réseau. Poussant leurs investigations plus loin, les enquêteurs ont mis la main sur près d'un milliard de centimes, provenant de ce trafic de différentes drogues. Notre source rapporte que les trafiquants en question ont utilisé, durant ces activités liées au trafic de drogues, leurs demeures. Les perquisitions dans ces domiciles ont permis aussi de saisir 04 véhicules qui servaient au déplacement des trafiquants et au transport des drogues. Après la fin des auditions, les 05 individus arrêtés ont été présentés devant la justice. **A.Kader**

Ammi Moussa (Relizane)

Deux individus interpellés et plus de 500 comprimés psychotropes saisis

Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, notamment celle liée au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire d'Ammi Moussa ont procédé à l'interpellation de deux individus et à la saisie d'une quantité importante de comprimés hallucinogènes. Selon les services de police, l'opération fait suite à l'exploitation rigoureuse d'informations parvenues aux enquêteurs, faisant état de l'activité de deux personnes impliquées dans la commercialisation de substances psychotropes au niveau d'un quartier de la ville. Une opération de terrain minutieusement planifiée a alors été mise en place pour surveiller les suspects. Menée en coordination avec le Parquet local, l'intervention a abouti à leur arrestation et à la saisie de 534 comprimés psychotropes de différentes natures en leur possession. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ammi Moussa. Ils devront répondre des chefs d'accusation de détention et de stockage de substances psychotropes de manière illégale en vue de leur vente. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions sécuritaires visant à lutter contre la propagation de ces substances nocives et à protéger la santé publique, à travers le renforcement des opérations préventives et la poursuite des personnes impliquées dans ce type de criminalité.

N. Ouadah

Merjat Sidi Abed (Relizane)
Un mort et un blessé dans un accident

Un homme est décédé et un autre a été blessé, mercredi soir, dans un accident de la route sur l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, dans la commune de Merjat Sidi Abed, wilaya de Relizane. L'accident a été causé par le renversement de deux piétons par une voiture. Les services de la Protection civile de Oued R'hiou sont intervenus pour transporter la victime décédée à la morgue, tandis que le blessé a été pris en charge et conduit à l'hôpital de Oued R'hiou pour recevoir des soins.

N. Ouadah

Chlef
Saisie de cannabis et d'armes blanches

Les éléments de la 6^e Sûreté urbaine de Chlef ont intensifié leurs opérations contre les trafiquants de stupéfiants, aboutissant à la saisie d'une quantité de cannabis traité et d'armes blanches. L'opération visant le suspect, âgé de 42 ans, a été menée après un suivi de son activité criminelle dans le quartier El Kahailia à Chlef. Une intervention planifiée a permis son arrestation près de son domicile, en possession de 06 grammes de cannabis traité. En coordination avec le Parquet compétent, une perquisition légale de son domicile a permis de saisir 07 grammes supplémentaires de cannabis traité, préparés pour la revente ainsi que des armes blanches dont 02 cutters et 02 poignards, utilisées dans le cadre de ses activités criminelles. Le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes auprès du tribunal de Chlef, poursuivi pour possession illégale de cannabis traité en vue de la revente et possession d'armes blanches prohibées sans justification légale.

N. Ouadah

Saïda

Qu'en est-il de l'investissement?

Par OULD OGBAN

C'est à cette question et bien d'autres qu'une séance de travail a eu lieu mardi dernier entre le wali et ceux chargés du dossier de l'investissement. Les autorités concernées par ce dossier de l'investissement sont décidées à le booster et mettre fin à certaines mentalités qui ont cours jusque-là. Souvenons-nous du mois d'août 2024, lors d'une rencontre régionale organisée par l'AAPI et présidée par le DG, Omar Rekkache, en présence des walis de Saïda, Tiaret, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Naâma et El-Bayadh,

ainsi qu'un nombre important d'investisseurs et autres porteurs de projets, à cette occasion, il avait été décidé de générer à la faveur des projets d'investissement, plus de 200.000 emplois directs et que l'AAPI était prête à accompagner tous les investisseurs, en leur fournissant toutes les conditions nécessaires pour leur permettre de réaliser leurs projets. Cette mesure vient d'être renouvelée encore une fois ce mardi dernier par le wali et ce, dans le but de stimuler l'investissement à Saïda. Tout le monde doit savoir que Saïda est une partie intégrante de cet ensemble économique que consti-

tue la bande des Hauts-Plateaux, de par ses caractéristiques géographiques et économiques. Elle occupe une position privilégiée au sein de la région Ouest du pays. Cependant, l'investissement bute devant les contraintes. Ainsi, il est impératif de mener un travail de "DEBUREAUCRATISATION" de la démarche d'investir qui constitue l'une des priorités de l'action des guichets uniques et renforcer ces derniers afin que l'investissement à Saïda, comme partout ailleurs dans le pays, ne doive plus rester un rêve de Cocagne afin de joindre les actes à la parole. L'Espoir est permis !

Aïn Sefra (Nâama)

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans différents secteurs

Les travaux de réalisation de plusieurs projets de développement dans différents secteurs sont en cours à travers la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de daïra éponyme, M. Naïoua Abdenasser. Il s'agit de 14 projets inscrits dans le cadre des programmes de développement local de l'année en cours, pour une enveloppe financière globale dépassant 274 millions de dinars algériens, affichant des taux d'avancement variables, a précisé le même responsable. Ces projets concernent la rénovation des canalisations d'eau potable et du réseau d'assainissement, la réalisation de 12 salles de classe d'extension dans les écoles primaires, un bureau de poste au quartier "19-Mars", ainsi que des travaux d'aménagement des routes et des trottoirs dans trois quartiers et la réalisation de trois terrains de proximité de football, a fait savoir le même responsable. Dans la même collectivité locale, d'autres opérations de développement se poursuivent notamment la réalisation d'un lycée, de deux collèges et de trois écoles primaires, dont la réception est prévue pour la prochaine rentrée scolaire, ainsi qu'un ouvrage d'art au quartier "17-Octobre" pour une enveloppe budgétaire estimée à 140 millions de dinars, et de deux ponceaux pour l'évacuation des eaux pluviales à l'entrée de la ville et au quartier "El-Mouilah". Par ailleurs, dans le secteur du logement, 750 unités de logements publics locatifs



(LPL) sont en cours de réalisation et devront être réceptionnées à la fin du premier semestre de l'année prochaine, tandis que 300 autres logements de la même formule ont été récemment réceptionnés. Ce programme est actuellement en phase de distribution (étude des recours des listes des bénéficiaires), a ajouté M.Naïoua. Le programme des lotissements sociaux de la commune d'Aïn Sefra comprend un total de 4.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction, répartis sur 26 lotissements, dont 11 lotissements totalisant 1.994 lots entièrement viabilisés, actuellement en phase de remise des actes et des permis de construire, ainsi que la

réalisation des logements par les bénéficiaires, indique-t-on. D'autre part, les travaux de deux opérations visant l'amélioration urbaine dans les quartiers "Colonel Lotfi" et celui de "Armée de libération nationale" sont en voie d'achèvement, sachant que la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya leur a consacré plus de 300 millions de dinars. Des opérations similaires seront également lancées "prochainement", portant sur l'aménagement d'un carrefour routier et de l'entrée nord de la ville, l'aménagement d'une aire de repos ainsi qu'une vaste opération de plantation d'arbres dans les quartiers d'Aïn Sefra.

Mascara

Production de plus de 370.000 quintaux de fruits de saison

La wilaya de Mascara a enregistré une production de 370.273 quintaux de différents types de fruits de saison, au titre de la campagne agricole en cours, a indiqué, jeudi, le directeur par intérim des services agricoles (DSA), M. Benaoumer Sellam. M. Sellam a précisé, lors d'une rencontre d'évaluation consacrée à la production des fruits de saison de cette campagne, que ce volume de production a été récolté sur une superficie dépassant 6.300 hectares. La production engrangée, cette année, concerne plusieurs variétés, notamment la pêche, la nectarine, la figue, la grenade, la poire et le raisin, a indiqué M.Benaoumer, soulignant

"une hausse sensible" par rapport à la saison précédente, au cours de laquelle la wilaya avait réalisé une production dépassant 243.000 quintaux. Cette amélioration est due à l'augmentation des superficies cultivées entrées en production, durant cette saison, ainsi qu'à l'accroissement du volume des eaux d'irrigation grâce à l'augmentation du nombre de forages souterrains dans la région, selon le même responsable. Par ailleurs, la DSA, en coordination avec la Chambre de wilaya de l'agriculture, a lancé, récemment, un programme intensif de vulgarisation visant à promouvoir la filière des arbres fruitiers. Ce programme com-

prend des sorties de terrain de sensibilisation au profit des agriculteurs, ainsi que des rencontres de formation sur les techniques modernes utilisées dans ce type de cultures. Ces actions seront encadrées par des spécialistes issus d'instituts techniques spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on souligné. A noter que cette rencontre, organisée par la direction du secteur, s'est déroulée en présence de représentants de la Chambre de wilaya de l'agriculture, d'associations professionnelles, ainsi que de membres du Conseil interprofessionnel commun des arbres fruitiers.

Batna

De nombreux projets d'amélioration urbaine en cours de réalisation

De nombreuses actions d'amélioration urbaine sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs quartiers de la commune de Batna, moyennant un financement de plus de 276,4 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Kadri.

Le même responsable a précisé, lors d'un exposé au wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une visite d'inspection de ces projets, que ces derniers s'inscrivent dans le cadre des programmes prévus sur le budget communal au titre de l'exercice 2024 pour un montant de plus de 195 mil-

lions de dinars auxquels s'ajoutent des opérations inscrites au programme de développement socioéconomique des communes pour l'année 2025 pour un montant de l'ordre de 81,3 millions de dinars. Ces projets, confiés à des entreprises spécialisées et accusant des taux d'avancement variant d'un chantier à l'autre, ont trait à la réhabilitation des routes dans différentes cités de la ville, à l'entretien des réseaux d'assainissement et à la réfection du réseau d'éclairage public, notamment à l'entrée est de la commune. Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'étendre ces travaux pour inclure, ultérieurement, d'autres quar-

tiers, en particulier ceux où le raccordement aux différents réseaux (assainissement, gaz naturel) est achevé. M. Benahmed a inspecté, au cours de sa tournée, plusieurs cités de la ville où des travaux d'amélioration urbaine sont également en cours, en particulier les quartiers Riyad et El Manchar. Notons qu'au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local, qui s'est enquis des préoccupations des citoyens, relatives, en particulier, au renforcement de l'éclairage public et aux travaux d'aménagement, a instruit les responsables concernés à l'effet d'y répondre en fonction des priorités et des ressources disponibles.

Caisse nationale des retraites

Portes ouvertes à Bouira sur l'aide sociale à domicile

La quatrième édition des journées portes ouvertes sur l'aide sociale à domicile se poursuit à Bouira à l'initiative les services locaux de la Caisse nationale des retraites (CNR), au profit des retraités et de leurs ayants droit, a-t-on appris jeudi auprès de cet organisme. Lancée depuis quelques jours sous le slogan "l'aide sociale à domicile, un service public plein de valeurs humaines", cette édition vise à "assurer une meilleure prise en charge des retraités et de leurs ayants droit grâce à un accompagnement direct sur le terrain, notamment pour les personnes âgées, malades ou aux besoins spécifiques", a expliqué à l'APS Hamid Sid Ali, responsable à la CNR de Bouira. "Il s'agit de portes ouvertes visant à aider aussi les personnes vivant dans des situations sociales dif-

ficiles", a précisé le même responsable, réaffirmant "l'engagement de la CNR à travers cette semaine d'aide sociale de se rapprocher davantage des retraités afin de s'enquérir de leur situation et de prendre en charge leurs préoccupations. Cette initiative reflète l'esprit de solidarité et de respect humain envers cette catégorie". Un stand a été installé au siège de la CNR pour présenter au public les différentes offres d'assistance sociale et de faire connaître les services électroniques et numériques proposés par la caisse aux assurés et aux retraités, selon les détails fournis par le même responsable. "Cette campagne se poursuit jusqu'à la fin du mois en cours pour sensibiliser les personnes concernées (retraités, personnes aux besoins spécifiques, malades, nécessiteux) aux nouveautés et aux

services d'accompagnement et d'aide sociale offerts par la caisse", a encore précisé M. Sid Ali. En 2024, plus de 31.000 retraités et ayants droit ont bénéficié de cette aide sociale, assurée par les services de la CNR de Bouira. Ces derniers les accompagnent dans leurs démarches administratives pour obtenir les différents matériels médicaux (chaises et fauteuils roulants, et autres moyens nécessaires). Dans le cadre de l'amélioration du service public et de la généralisation de la numérisation, la CNR a mis à la disposition des retraités un service d'aide sociale à distance, via une application pour smartphone, "Takaoudi", et "Espace du retraité" en ligne qui leur permet de demander les différents équipements à distance sans se déplacer, a rappelé le même responsable.

Blida

Introduction du tri sélectif dans les plans communaux de gestion des déchets à l'avenir

Le tri sélectif des déchets sera intégré, à l'avenir, dans les plans communaux de gestion des déchets de la wilaya de Blida, en vue de valoriser cette ressource et de préserver l'environnement, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de l'environnement. Intervenant lors d'une journée d'information sur les "Nouvelles dispositions juridiques en matière de gestion des déchets pour la concrétisation de l'économie circulaire", M. Wahid Tchachi a indiqué que désormais tous les plans communaux qui seront élaborés, à l'avenir, vont inclure le tri sélectif des déchets, ce qui permettra de soutenir les budgets communaux par des ressources financières supplémentaires et de réduire le volume de déchets acheminés vers les décharges publiques.

Il a ajouté que le plan de wilaya de gestion des déchets, dont l'élaboration sera supervisée par la Direction de l'environnement, comprendra également le tri sélectif, ainsi qu'un inventaire des volumes de déchets produits annuellement, qu'ils soient recyclables ou spécifiques présentant des risques pour l'environnement en cas d'élimination anarchi-

que. A son tour, le directeur par intérim de l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit, M. Abdelwahab Benallal, a présenté un exposé des différentes formes de soutien mises en place par l'Etat pour encourager

l'économie verte, notamment l'octroi de crédits aux jeunes porteurs de projets dans le domaine de la collecte des déchets recyclables, les exonérations fiscales et les facilités de paiement.

Constantine

Ouverture de trois bureaux de liaison de l'ANGEM en milieu universitaire

Trois (3) bureaux de liaison (université – entreprise), relevant de l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ont été ouverts au sein des universités (Constantine 1, 2 et 3), a appris l'APS jeudi auprès du directeur de cette antenne, Badreddine Boudjellal. L'ouverture de ces bureaux de liaison s'inscrit dans le cadre de la signature de conventions de partenariat entre l'ANGEM et ces établissements d'enseignement supérieur, visant à se rapprocher des étudiants diplômés ou en fin de cursus universitaire, les aider dans leur démarche de recherche d'emploi et les familiariser aux techniques d'accès au marché du travail via les dispositifs gé-

rés par cette agence, a-t-il précisé. S'inscrivant aussi dans le cadre de l'ouverture de l'Université sur l'environnement économique et social, ces bureaux, a ajouté le même responsable, ont pour objectif de présenter toutes les informations précises sur les services de l'ANGEM, promouvoir l'entrepreneuriat et la croissance des micro-entreprises et startups.

M. Boudjellal a encore révélé que des équipes de cadres et conseillers, ont été mises en place pour assurer l'accompagnement et l'orientation des étudiants à travers ces bureaux de liaison, stimuler l'innovation chez les étudiants et les encourager à s'engager dans la concrétisation des projets.

Port de Djen-Djen (Jijel)

Journée d'étude sur le plan de développement et d'extension

Le port de Djen-Djen, un pôle prometteur pour le développement économique, réalités et perspectives» a constitué, jeudi à la salle de conférences de la cité administrative de Jijel, le thème d'une journée d'étude dédiée aux projets futurs visant à développer cette infrastructure portuaire et à renforcer son rôle de locomotive du développement économique. Le président-directeur général du port de Djen-Djen, Walid Boukous, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, qu' "un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les différentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays". Il a également souligné que lors de cette rencontre organisée en coordination avec les services de la wilaya de Jijel, en présence de représentants de nombreux secteurs liés à cette infrastructure portuaire, les principales réalisations et les programmes futurs devant être mis en œuvre pour en faire une "véritable force" en phase avec les évolutions économiques que connaît le pays ont été présentés. De son côté, le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, a indiqué que cette rencontre vise à "mettre en lumière le rôle stratégique du port de Djen-Djen dans le soutien à la dynamique économique, et à débattre des perspectives de son développement et du renforcement de ses capacités logistiques, ce qui permettrait de promouvoir l'investissement, de créer des richesses et des emplois, et de soutenir un développement économique durable à l'échelle locale et nationale". Le chef de l'exécutif local a ajouté que "les différents programmes devant être réalisés au port, au cours des prochaines années, lui permettront d'occuper une place centrale en tant que centre logistique régional apte à renforcer le commerce et à soutenir les exportations grâce à la réalisation du terminal à conteneurs de 1.500 m de long, pour une capacité de 2 millions de conteneurs/an, et la réalisation du terminal minéralier d'une capacité de traitement de 7 millions de tonnes/an. Il a également évoqué, dans ce contexte, le projet d'extension du port sur une superficie de 350 hectares et la création d'une zone franche à caractère industriel et commercial sur une superficie estimée à 1.500 hectares. M. Meguellati a souligné que les hautes autorités du pays s'emploient à hisser le port de Djen-Djen au rang de pilier important de l'économie nationale qui constituera une "porte vers les pays méditerranéens et du monde".

Sétif

1er séminaire national «Pour une société civile agissante»

Les travaux du premier séminaire national "Pour une société civile agissante" se sont ouverts jeudi à la salle des conférences du musée national public de Sétif avec la participation de 200 acteurs de la société civile venus, de 30 wilayas du pays. Cette rencontre de trois jours s'inscrit dans le cadre "d'une série de rencontres de sensibilisation organisées par le forum sur les différentes questions intéressant le citoyen en vue de consolider les efforts de l'Etat engagés dans les divers domaines à travers le territoire national", a indiqué M. Mounir Anane, président du bureau de wilaya du Forum algérien pour la promotion de la famille et de la société et la préservation du patrimoine culturel à Sétif, à l'origine de cette initiative. Ce séminaire de sensibilisation est destiné aux acteurs de la société civile au regard "des complots ourdis contre l'Algérie et visant à semer la discorde et à diviser les enfants du même peuple", a-t-il ajouté. Les participants aborderont dans des ateliers cinq axes animés par des universitaires et cheikhs de zaouïas sur "le rôle des zaouïas dans la préservation de l'identité nationale", "le rôle de la femme comme partenaire au développement", "la consolidation du développement intellectuel", "la promotion du tourisme religieux" et "le suivi par la société civile et des zaouïas du rythme des défis actuels".

CNR

Réponse humaniste pour le 3ème âge

Alors que les sociétés modernes s'interrogent sur la place de leurs aînés au cœur de la cité, l'Agence de wilaya de la Caisse Nationale des Retraites (CNR) de Sidi Bel Abbès apporte une réponse pragmatique et profondément humaniste. En clôturant le bilan de l'année 2025, l'institution révèle que plus de 700 retraités et ayants droit ont bénéficié du dispositif d'assistance sociale à domicile, marquant un tournant dans la gestion du service public. Loin de la froideur bureaucratique, la quatrième édition de la «Semaine de l'assistance sociale à domicile» placée sous le signe des «valeurs humaines» souligne une volonté de rompre l'isolement des plus vulnérables. Ce programme ne se contente pas d'une simple gestion de dossiers, il s'inscrit dans une démarche de «l'aller-vers». En dépêchant des assistants sociaux qualifiés au chevet des administrés, la CNR transforme le rapport à l'institution. Pour les 86 216 retraités que compte la wilaya, cette initiative représente un rempart contre l'exclusion. Il ne s'agit plus pour l'usager, souvent affaibli par l'âge ou la maladie, de naviguer dans les méandres administratifs, mais à l'administration de s'adapter à la réalité biologique et sociale de son public. L'impact concret de cette mesure se mesure à l'aune de l'autonomie retrouvée. La distribution d'équipements spécialisés à savoir fauteuils roulants, appareils auditifs, matelas anti-escarres ou déambulateurs n'est plus conditionnée par le parcours du combattant que représentait autrefois le déplacement physique. «L'assistance sociale à domicile est bien plus qu'une aide technique, c'est la réaffirmation d'un contrat social où la vulnérabilité n'est plus synonyme de marginalisation». L'innovation majeure de cet exercice 2025 réside dans l'hybridation des services. Si l'humain reste le pivot de l'action, la transition numérique, via l'application «Takaaoudi» et l'espace en ligne «Retraité», agit comme un accélérateur de solidarité. Cette dématérialisation, loin de créer une fracture, permet une réactivité accrue. En quelques clics, les retraités en perte d'autonomie peuvent désormais solliciter une expertise à domicile, prouvant que la technologie peut être un vecteur d'inclusion lorsqu'elle est mise au service de la fragilité selon des responsables du secteur. A cet effet, l'agence de Sidi Bel Abbès dessine les contours d'un service public de demain, une administration agile, technologique, mais dont le cœur bat au rythme de la visite domiciliaire et de la dignité humaine.



Séminaire international de la médecine légale

Vers une refondation de la médecine légale en Algérie

L'Auditorium du Rectorat de l'Université «Djillali Liabès» s'est transformé, deux jours durant, en un épicerie de réflexion interdisciplinaire, à l'occasion du 1er Séminaire international de médecine légale. Sous l'intitulé évocateur «La médecine légale et la violence à l'égard des femmes: entre traumatisme, prise en charge et justice», cet événement a transcendé le simple cadre clinique pour poser les jalons d'une véritable réforme structurelle de la discipline en Algérie. Organisée conjointement par la Faculté de médecine et le service de médecine légale du CHU «Abdelkader Hassani», cette rencontre a réuni un ensemble d'experts nationaux et internationaux, venus d'Égypte, de Tunisie et d'Indonésie. Au cœur des débats : l'impérieuse nécessité de moderniser les outils de la preuve scientifique pour répondre aux mutations complexes de la violence contemporaine.

Le «terrain» comme laboratoire de la vérité judiciaire

Le Professeur, Belhadj Rachid, figure de proue de la discipline en Algérie et président de l'Académie de développement de la médecine légale, a marqué les esprits par une conférence magistrale consacrée au décryptage des scènes de crimes de violences mortelles. Pour ce praticien, l'heure n'est plus à la médecine légale de bureau, mais à une «médecine légale de terrain».

Le constat est sans appel malgré les avancées de la loi sur la santé de 2018 et les récentes réformes du Code de procédure pénale consacrant la preuve scientifique que des lacunes structurelles subsistent. Le Pr Belhadj a vigoureusement plaidé pour la généralisation des Unités d'Urgences Médico-Judiciaires (UMJ) à travers le territoire, et plus particulièrement au sein du CHU de Sidi Bel-Abbès. «L'absence de services d'urgence dédiés compromet la préservation des indices et la célérité de la prise en charge», a-t-il souligné, rappelant que le

service d'Alger traite à lui seul jusqu'à 16.000 réquisitions annuelles.

Un paradigme multisectoriel pour une société en mutation

Au-delà de l'expertise technique, le séminaire a mis en lumière l'interconnexion entre la médecine légale et les maux sociaux. Chômage des diplômés, cyber-violence, usage abusif de l'intelligence artificielle ou encore dérives liées à l'émigration clandestine, le médecin légiste devient, malgré lui, le sismographe des fractures sociales. Dans cette optique, l'appel à la création d'une Commission nationale multisectorielle constitue la recommandation phare du séminaire. Cette instance ne se contenterait pas de coordonner l'action médicale et judiciaire; elle viserait une approche holistique, incluant la réhabilitation psychologique des victimes et, de manière plus novatrice, l'analyse du profil de l'agresseur pour prévenir la récidive. L'ouverture internationale de la rencontre a permis d'enrichir la réflexion par des comparaisons systémiques.

Le Docteur Dina Chokri, experte auprès de la Cour Pénale Internationale et professeure à l'Université du Caire, a exposé le protocole égyptien de prise en charge des violences de genre. En s'appuyant sur des statistiques alarmantes (une femme sur trois exposée à la violence conjugale), elle a démontré comment la standardisation des procédures de réhabilitation sociale et médicale peut transformer le parcours de la victime en un processus de restauration de la dignité. En conclusion, les travaux ont insisté sur la nécessité d'une formation continue élargie. Si l'Algérie s'enorgueillit aujourd'hui d'un corps de plus de 500 médecins légistes, un vide pédagogique subsiste, notamment dans le cursus des avocats, encore trop peu familiers avec les subtilités de la science légale. Le séminaire de Sidi Bel-Abbès aura réussi le pari de démontrer que la médecine légale n'est pas seulement la science des morts, mais bien une sentinelle au service des vivants, un pilier de l'État de droit et un rempart indispensable contre l'impunité dans une société en quête de justice et de protection pour ses membres les plus vulnérables.

Un coup d'arrêt porté aux réseaux de la toxicomanie urbaine

L'intervention chirurgicale menée par les services de la 5ème Sûreté urbaine de Sidi Djilali a permis de démanteler une cellule de trafic de stupéfiants, mettant en lumière la vigilance accrue des forces de l'ordre face à l'émergence de nouvelles formes de criminalité de proximité. Dans le tissu urbain dense du quartier de Sidi Djilali, la criminalité tente souvent de se fondre dans la banalité du quotidien. C'est pourtant l'acuité des renseignements généraux et la réactivité des services de police qui ont permis de briser cette opacité. Suite à des informations précises faisant état d'agissements suspects, les enquêteurs de la 5ème Sûreté urbaine ont déployé un dispositif de surveillance rigoureux, aboutissant à l'interpellation de quatre individus présumés au cœur d'un réseau de distribution locale. L'opération ne s'est pas limitée à une simple arrestation; elle a permis de mettre hors d'état de nuire un stock substantiel destiné à la consommation locale. Le bilan est éloquent avec une saisie de 427 grammes de kif traité, soigneusement conditionnés sous forme de plaquettes prêtes à l'écoulement, deux flacons de substances hallucinogènes liquides, un indicateur inquiétant de la diversi-



fication des produits psychotropes circulant dans les milieux urbains. Cette saisie illustre une réalité préoccupante: la professionnalisation des réseaux de revente qui, au-delà des produits dérivés du cannabis, introduisent des substances chimiques aux effets dévastateurs sur la santé mentale et l'ordre public. L'efficacité de l'action policière trouve son prolongement naturel dans la rigueur de la procédure judiciaire. Après la finalisation des enquêtes préliminaires, les

quatre suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent de Sidi Bel-Abbès. Cette affaire souligne l'importance de la synergie entre la vigilance citoyenne et l'expertise technique des services de sécurité. En frappant ce point de distribution, la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès réaffirme sa doctrine de «tolérance zéro» face à une économie souterraine qui menace l'équilibre social et la sécurité des quartiers.

CAN-2025 (Algérie)

Les «Verts» en quête d'une 3ème étoile

L'équipe nationale de football s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire continentale à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Un rendez-vous capital pour les "Verts", appelés à se relancer après deux campagnes africaines ratées, et à confirmer leur ambition de retrouver le haut niveau sur la scène continentale. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, aborderont cette édition avec l'envie de tourner la page de deux éliminations prématurées dès le premier tour, lors de la CAN-2022 au Cameroun et celle de 2024 en Côte d'Ivoire. Deux échecs consécutifs qui ont laissé des traces, mais qui servent aujourd'hui de moteur à une sélection décidée à se racheter et à prouver que ces contreperformances ne reflètent nullement son véritable potentiel. Pour ce grand rendez-vous africain, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé une liste de 28 joueurs, bâtie sur un savant équilibre entre cadres confirmés et éléments en pleine ascension. Le technicien bosnien a également ouvert la porte à la nouveauté en convoquant deux novices pour leur première CAN : l'ailier gauche Adil Boulbina et l'attaquant Redouane Berkane, récompensés pour leur régularité et leurs prestations convaincantes à la Coupe arabe FIFA Qatar-2025. Une intégration progressive qui traduit la volonté du staff technique d'élargir ses choix tout en insufflant un nouvel élan au groupe. Sur les 28 joueurs retenus, seize avaient déjà pris part à la dernière CAN en Côte d'Ivoire, un vécu précieux malgré l'élimination précoce. Ces éléments devront justement mettre leur expérience au service du collectif afin d'éviter les erreurs du passé et d'aborder chaque rencontre avec davantage de maîtrise et de lucidité. Placée dans le groupe E, l'Algérie évoluera aux côtés du Burkina Faso, considéré comme le principal concurrent pour la première place, mais aussi du Soudan et de la Guinée équatoriale. Le choc face aux Etalons burkinabè, prévu le dimanche 28 décembre (18h30), s'annonce déjà comme un rendez-vous clé dans la course à la première place. En matière de préparation, le staff technique n'a pas multiplié les rencontres, se contentant des deux derniers matchs amicaux disputés en novembre à Djeddah. Les Verts avaient d'abord dominé le Zimbabwe



(3-1), avant de confirmer face à l'Arabie saoudite (2-0). Deux succès rassurants qui ont permis d'apporter des ajustements tactiques et de consolider la confiance du groupe avant le rendez-vous continental. La délégation algérienne s'envolera ce vendredi pour le pays hôte, à bord d'un vol spécial, soit cinq jours avant son entrée en lice dans la compétition. Les Verts débiteront leur parcours mercredi face au Soudan (16h00), avec l'obligation de bien lancer leur tournoi afin d'éviter toute pression inutile pour la suite. Sous la houlette de Vladimir Petkovic, la sélection algérienne sait qu'elle est attendue au tournant. Plus qu'une simple participation, cette CAN-2025 représente une véritable épreuve de vérité, où les Verts devront afficher caractère, constance et efficacité pour renouer avec la consécration, surtout, avec la confiance de tout un peuple.

Palmarès complet de la CAN, avant le début de la 35ème édition

1957: Egypte (au Soudan), 4-0 contre l'Ethiopie
1959: Egypte (Egypte), première de la poule finale
1962: Ethiopie (Ethiopie), 4-2 a.p. contre l'Egypte
1963: Ghana (Ghana), 3-0 contre le Soudan
1965: Ghana (Tunisie), 3-2 a.p. contre la Tunisie
1968: RD Congo (Ethiopie), 1-0 contre le Ghana
1970: Soudan (Soudan), 1-0 contre le Ghana
1972: Congo (Cameroun), 3-2 contre le Mali
1974: Zaïre (Egypte), 2-0 contre la Zambie
1976: Maroc (Ethiopie), premier de la poule finale
1978: Ghana (au Ghana), 2-0 contre l'Ouganda
1980: Nigeria (au Nigeria), 3-0 contre

l'Algérie
1982: Ghana (en Libye), 1-1 a.p., 7-6 t.a.b. contre la Libye
1984: Cameroun (en Côte d'Ivoire), 3-1 contre le Nigeria
1986: Egypte (en Egypte), 0-0 a.p., 5-4 t.a.b. contre le Cameroun
1988: Cameroun (au Maroc), 1-0 contre le Nigeria
1990: Algérie (en Algérie), 1-0 contre le Nigeria
1992: Côte d'Ivoire (au Sénégal), 0-0 a.p., 11-10 t.a.b. contre le Ghana
1994: Nigeria (en Tunisie), 2-1 contre la Zambie
1996: Afrique du Sud (en Afrique du Sud), 2-0 contre la Tunisie
1998: Egypte (au Burkina Faso), 2-0 contre l'Afrique du Sud
2000: Cameroun (au Ghana et Nigeria), 2-2 a.p., 4-3 t.a.b. contre le Nigeria
2002: Cameroun (au Mali), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre le Sénégal
2004: Tunisie (Tunisie), 2-1 contre le Maroc
2006: Egypte (Egypte), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire
2008: Egypte (Ghana), 1-0 contre le Cameroun
2010: Egypte (Angola), 1-0 contre le Ghana
2012: Zambie (Gabon), 0-0 a.p., 8-7 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire
2013: Nigeria (Afrique du Sud), 1-0 contre le Burkina Faso
2015: Côte d'Ivoire (Guinée Equatoriale), (0-0, 9 t.a.b. à 8) contre le Ghana
2017: Cameroun (Gabon), 2-1 contre l'Egypte
2019: Algérie (Egypte), 1-0 contre le Sénégal
2021 (reportée à 2022): Sénégal (Cameroun), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre l'Egypte
2023: Côte d'Ivoire- Nigeria 2-1 (après prolongation)

Equipe nationale

Aouar forfait, Abdelli appelé en renfort

Hamad Abdelli sera de la partie lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025). Non retenu dans la liste des 28 joueurs convoqués pour le tournoi continental, le métronome du SCO d'Angers (France) a été appelé, ce vendredi, en renfort afin de pallier au forfait confirmé de Houssem Aouar. La 35e édition de la CAN ne commence que dimanche et les surprises commencent déjà dans le Club Algérie. En effet, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé dans un communiqué sur sa page Facebook qu'Aouar ne sera pas du voyage pour le Maroc. Selon la même

source, l'infortuné pensionnaire d'Al-Ittihad (Arabie saoudite) a ressenti des douleurs musculaires lors de la préparation de la sélection nationale. Et le verdict est tombé comme un couperet pour Aouar, car les examens médicaux effectués jeudi soir ont confirmé une blessure musculaire, contraignant ainsi le staff technique à décider de le libérer du regroupement. Et comme le dit le proverbe « Le malheur des uns fait le bonheur des autres ». À la suite à ce forfait, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a décidé de faire appel à Abdelli pour remédier à cette défection de dernière minute. « Je suis très

heureux de cette convocation. Maintenant, il faut tout faire pour réaliser une bonne compétition, notamment après les résultats des deux dernières éditions que l'on connaît. On va tout faire pour aller le plus loin possible et rendre le peuple fier et j'espère que tout le monde sera heureux à la fin », a déclaré Abdelli au du média Dzmach. Non convoqué en équipe nationale depuis le mois de juin dernier, le milieu angevin va ainsi participer à sa première Coupe d'Afrique des nations. Il convient de rappeler que la délégation algérienne s'envolera ce vendredi après-midi pour le pays hôte, à bord d'un vol spécial.

Ligue 1 Mobilis (13ème journée)

L'ESS s'offre la JSK, le PAC chute à Constantine

L'ES Sétif a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à la JS Kabylie (1-0), confirmant ainsi son retour en forme, alors que le Paradou AC a concédé un coup d'arrêt, en s'inclinant en déplacement face au CSC (2-0), lors de la suite de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi. L'Entente, qui reste sur un succès en Coupe d'Algérie en déplacement face à l'USBD (4-0), s'en est remise à son défenseur Boubakeur, auteur de l'unique but de la partie sur une tête, en seconde période (72e). Rien ne va plus chez les "Canaris", qui enchaînent un troisième revers de rang, toutes compétitions confondues, une semaine après l'élimination concédée en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à l'USMH (1-0). Cette victoire permet à l'"Aigle Noir" de rejoindre la JSK à la 10e place au tableau avec 15 points chacun. La formation de la ville des Genêts compte deux matchs en moins, alors que l'ESS compte un seul match en retard. De son côté, le CSC confirme sa bonne santé, en s'imposant devant son public face au Paradou (2-0). Tout s'est joué lors des dix dernières minutes: Mouaki a ouvert le score (80e), avant que l'attaquant nigérian Tosin ne fasse le break dans le temps additionnel (90e+4). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le PAC de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, qui essuie son premier revers, après une série de six victoires, toutes compétitions confondues. Le CSC, qui fait la place de trois en championnat, se hisse à la 6e place au tableau avec 18 unités, alors que le PAC glisse dans la zone de relégation (13 points). En bas du tableau, le MC El-Bayadh a sérieusement hypothéqué ses chances de maintien, en s'inclinant à la maison face à l'USM Khenchela (1-2). Les visiteurs, qui restaient sur une élimination en Coupe d'Algérie face au MCA (2-1), s'en sont remis à leur attaquant camerounais Etouga, auteur d'un doublé (41e, 71e), alors que l'unique but du MCEB a été l'œuvre d'El-Orfi en fin de match, sur penalty (87e). Les "Siskaoua" se placent désormais au pied du podium (20 pts), alors que le MCEB totalise trois points seulement. En ouverture de cette 13e journée, disputée jeudi, le leader, le MC Alger, a concédé sa première défaite de la saison en championnat, en s'inclinant à Ouargla face au MB Rouissat (1-0). L'unique but de la partie a été inscrit par Merzougui en première période (27e). Un succès qui permet au nouveau promu de renouer avec la victoire après six matchs de disette. De son côté, l'USM Alger s'est contentée du point du match nul à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-2), alors que l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0).

CAN-2025

La Télévision algérienne acquiert les droits de diffusion de 15 matchs

La Télévision algérienne a annoncé, mercredi, l'acquisition des droits de diffusion de 15 matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025), dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre, en tête desquels figurent l'ensemble des rencontres de l'équipe nationale à partir de la phase de groupes. La Télévision algérienne a précisé que la liste de ces matchs, qui seront retransmis sur la chaîne terrestre (Chaîne 1), comprendra également les rencontres concernant les pays frères ainsi que les affiches africaines les plus attendues. L'équipe nationale, qui participe pour la 21e fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évoluera dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. La sélection nationale entamera son parcours le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00).

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالساتيا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
تعديل القانون لمؤسسة ذات الشخص الوحيد
و ذات المسؤولية المحدودة
السجل التجاري تحت
رقم ب 23 ب 1124915 - 31/00
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ
2025/12/02 الذي سيسجل قرر الشريك
الوحيد في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة المسماة فوماب تكستيل،
الكان مقرها بلدية بنر الجير، دائرة بنر الجير
التعاونية العقارية الشهيد الرائد بلحسن رقم
100 وهران رفع رأسمال المؤسسة من
5.000.000.00 دج إلى 10.000.000.00 دج
بإضافة (5.000.000.00 دج) تمثل حصص
نقدية. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز
المحلي للسجل التجاري بوهران
الموثق
21.12.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: -FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE-**

LA VIE À SAÏDA
Démission présumée
pour la ville de Saïda
Saïda Ahmed Sahel
ville saïdienne
Monsieur Chahine Rabhi
Les femmes saïdiennes
se plaignent
Le recrutement
d'un nouveau directeur
Ad El Adha et rentrée
académique: ça palme la vie!

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA
15 BOMBES ARTISANALES
DÉPOSÉES
À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIANT ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

UNE FILLETTE
RETROUVÉE
À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANI

**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES DISPARUS MIGRATEURS

**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS EXTÉRIEURS POURSUIVIS PAR LA JUSTICE

**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atténué
Le beurre, l'argent du beurre et la vache

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES DISPARUS MIGRATEURS

**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS EXTÉRIEURS POURSUIVIS PAR LA JUSTICE

**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atténué
Le beurre, l'argent du beurre et la vache

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 120 pages de faits divers et d'actualité
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES DISPARUS MIGRATEURS

**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS EXTÉRIEURS POURSUIVIS PAR LA JUSTICE

**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atténué
Le beurre, l'argent du beurre et la vache

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

Inondations et vols perturbés

Une rare tempête frappe les Émirats arabes unis



Les Émirats arabes unis ont subi des inondations inhabituelles, notamment à Dubaï, où les activités de l'aéroport ont été fortement affectées. Des dizaines de vols ont été retardés ou annulés vendredi aux Émirats arabes unis, où de fortes pluies ont provoqué des inondations dans plusieurs grandes villes, après une rare tempête sur ce pays désertique.

La compagnie aérienne Emirates a annulé 13 vols au départ de Dubaï, tandis que des perturbations ont été signalées dans l'émirat voisin de Sharjah après une tempête qui a réveillé les habitants du pays du Golfe dans la nuit, avec ses éclairs et coups de tonnerre assourdissants. Tôt vendredi, l'une des principales rues de Sharjah était complètement noyée sous l'eau, traversée par des passants dé-

chaussés, les pantalons relevés. Un peu plus loin, un vélo s'enfonçait dans l'eau, jusqu'au haut de ses pneus.

Ces scènes ont ravivé le souvenir d'avril 2024, lorsque des précipitations records avaient provoqué des inondations majeures et entraîné l'annulation de plus de 2.000 vols à l'aéroport de Dubaï, l'un des plus fréquentés au monde.

"CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES"

À l'approche de la tempête jeudi, la police de Dubaï avait appelé les habitants à rester chez eux sauf en cas de "nécessité absolue". Vendredi, des camions de pompage d'eau ont été déployés à travers la ville pour dégager les routes bloquées.

Sur le site internet de Dubai Airports, des dizaines de vols apparaissaient comme retardés et quelques-uns annulés, ce qu'a confirmé un porte-parole de l'aéroport, évoquant les "conditions météorologiques défavorables". Le Centre national de météorologie (NCM) avait mis en garde contre des précipitations dans tout le pays de jeudi à vendredi, y compris à Dubaï et dans la capitale Abou Dhabi. D'autres pays du Golfe ont également connu de fortes pluies jeudi, notamment l'Arabie saoudite et le Qatar, où les intempéries ont entraîné l'annulation d'un match de la Coupe arabe. Les pluies diluviennes de l'an dernier aux Émirats avaient fait au moins quatre morts et paralysé pendant plusieurs jours la ville de Dubaï.

Californie

En voulant retirer un kyste ovarien de 10 kg, des médecins découvrent un bébé à terme

Ce qui devait être une simple intervention chirurgicale s'est transformé en un événement médical exceptionnel. À l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles, Suze Lopez, infirmière américaine de 41 ans, était hospitalisée pour le retrait d'un impressionnant kyste ovarien d'environ 10 kg. Lors des examens préopératoires, un test de grossesse positif a surpris l'équipe médicale.

Les examens d'imagerie ont alors révélé une situation extrêmement rare : l'utérus de la patiente était vide, tandis qu'un fœtus à terme se développait dans la cavité abdominale, derrière le kyste, près du foie. Il s'agissait d'une grossesse extra-utérine exceptionnelle et particulièrement dangereuse, généralement détectée bien plus tôt en raison des risques élevés pour la mère et l'enfant.

Face à cette découverte, une trentaine de professionnels de santé ont été mobilisés pour une intervention hors norme. Le kyste a été retiré et le bébé immédiatement pris en charge par l'unité de soins intensifs néonataux. Au cours de l'opération, Suze Lopez a subi une grave hémorragie, nécessitant une transfusion de

11 unités de sang, mais l'équipe médicale était préparée à ce scénario. Le bébé, prénommé Ryu, est né en bonne santé, avec un poids de 3,6 kg et très peu de complications. Les médecins parlent d'un cas « inédit » dans leur carrière. Les parents, qui espéraient un deuxième enfant depuis de nombreuses années, évoquent quant à eux la naissance d'un « bébé miracle ».



Japon

Un couple meurt piégé dans une cabine de sauna en feu

Un couple est décédé dans de terribles circonstances lundi au Japon. D'après une information révélée par la BBC, ils sont restés piégés dans un sauna privé qui a pris feu. Les pompiers ont été alertés à la suite du déclenchement de l'alarme incendie de l'établissement, baptisé Sauna Tiger et situé dans le quartier d'Akasaka à Tokyo. Selon les enquêteurs, les deux victimes étaient effondrées sur le sol à l'arrivée des secours. Elles étaient l'une sur l'autre, la tête près de la porte d'après les médias locaux. Elles ont été identifiées comme étant une femme de 37 ans, prothésiste ongulaire, et son mari de 36 ans qui tenait un salon de beauté. Tous deux ont été transportés en urgence à l'hôpital, où ils sont décédés.

L'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances précises de ce drame. Selon la police, l'incendie pourrait avoir été provoqué par le contact d'une serviette avec les pierres chaudes du sauna. La salle était équipée d'une alarme d'urgence murale mais d'après le personnel, elle serait désactivée depuis deux ans.

Sur place, les enquêteurs ont constaté que le couvercle de l'alarme avait été retiré. Le couple a probablement appuyé dessus pour appeler les secours. « Nous présentons nos plus sincères condoléances et nous exprimons toute notre sympathie face à la profonde douleur et au chagrin qui ne peuvent être exprimés par des mots », a déclaré Sauna Tiger dans un communiqué.

Allemagne

Un parapentiste reste bloqué dans un arbre à 20 mètres du sol pendant trois heures

Un parapentiste allemand a vécu une sacrée frayeur mercredi. Comme le raconte le média Bild, il est resté coincé pendant près de trois heures dans la cime d'un arbre après avoir perdu le contrôle de son appareil en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Allemagne). Pendant tout ce temps, il était à une vingtaine de mètres de hauteur.

Les faits se sont déroulés en milieu de journée sous les yeux de randonneurs, qui ont immédiatement donné l'alerte. Une opération de secours a aussitôt été mise en place mais le parapentiste a dû prendre son mal en patience car le terrain était inaccessible avec un gros véhicule. Les pompiers n'ont pu atteindre la victime qu'à pied.

À leur arrivée, la voile était toujours accrochée à la cime de l'arbre. « Le parapentiste était coincé dans un hêtre à environ 20 mètres de hauteur », a déclaré le porte-parole des pompiers. Les secours ont préparé un coussin d'air au sol, en cas de chute. Des spécialistes l'ont ensuite descendu en toute sécurité par cordage.

Finalement, plus de peur que de mal. Selon nos confrères, le parapentiste a été légèrement blessé, avec une égratignure au-dessus de l'œil. Il a été examiné par un médecin mais son état n'a pas nécessité de transport à l'hôpital. D'après les premiers éléments, la chute de son engin aurait été provoquée par une rupture du câble de commande.

Inde

Deux amis aux faibles revenus trouvent un diamant à 55.000 euros

En Inde, deux amis d'enfance viennent de faire une découverte qui pourrait bien changer leur vie. À Panna, dans le centre du pays, ils ont trouvé un diamant de 15,34 carats estimé jusqu'à 55.000 euros, rapporte la BBC. Une véritable aubaine pour ces jeunes hommes tous deux issus de milieux modestes. L'un, 24 ans, est boucher tandis que l'autre, 23 ans, est vendeur de fruits.

Ils vivent à Panna, un district de l'Etat du Madhya Pradesh, considéré comme l'un des moins développés d'Inde. La région est marquée par la pauvreté, la pénurie d'eau et le chômage. Elle possède toutefois une particularité : elle abrite la majorité des réserves de diamants du pays et attire depuis des années de nombreux chercheurs de pierres précieuses. Comme beaucoup d'habitants, les familles des deux amis ont longtemps tenté leur chance.

Un feu de circulation bleu apparaît aux États-Unis

Une nouvelle couleur sur les feux de circulation aux États-Unis. Un feu de couleur bleue est progressivement installé pour aider la police dans un cas très précis. Ce nouveau feu a rejoint le feu vert, orange et rouge en Floride et dans plusieurs états américains. De couleur bleue et plus petit que les autres, il a pour but de confirmer lorsqu'un conducteur grille un feu rouge. Cela aide la police à prouver l'infraction ensuite face au conducteur. Ces feux de confirmation, placés à côté des feux traditionnels, s'allument lorsque le feu passe au rouge. "Un miracle": une famille secourue après être restée accrochée à un bateau chaviré pendant 20 heures Une mesure vraiment efficace? Selon AutoPlus, qui cite un rapport du Département des Transports du Minnesota, "une chute de 33% des accidents liés à des franchissements de feu rouge après introduction de ces lumières" a été constatée.



2

- 05h50 TFou

10h05 Automoto

11h00 Téléfoot

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Reportages découverte

14h50 Reportages découverte

16h05 Star Academy, la quotidien-ne

17h20 Sept à huit Life

18h10 Sept à huit

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 TF1, rendez-vous sport

20h50 Le goût du détail

21h00 Météo

21h10 Charlie et la chocolaterie

23h20 Noël à Candy Cane Lane

01h10 Programmes de la nuit
- 12h50 Darooma

13h00 Journal 13h00

13h20 13h15, le dimanche...

14h20 13h15, le dimanche...

14h21 C'est bon à savoir

15h10 Familles de légende

16h00 Ensemble construisons demain

16h05 Un dimanche à la campa-gne

18h00 Les enfants de la télé

19h05 Les Enfants de la télé, la suite

19h55 Journal Météo Climat

20h00 Journal 20h00

20h30 20h30, le dimanche

21h05 Les loges

21h10 Le Père Noël est une or-dure

22h40 La grande soirée du bêtî-sier

01h40 Théo le taxi

01h50 Théo le taxi

01h55 Théo le taxi

02h00 Théo le taxi



3

- 10h49 God Save the Tuche

12h20 Dupere

12h23 Un petit Clique en +

12h46 En aparté

13h24 Loups garous

14h07 Loups garous

14h56 Le monde magique de Jérôme Commandeur

15h19 Jean-Claude Darmon l'Ar-gentier : L'homme, le pouvoir, le foot

17h03 The Match

17h30 Aston Villa / Manchester United

19h25 The Match

19h29 Canal Football Club

20h25 Canal Rugby Club

21h01 Avant-match Top 14

21h05 Bordeaux-Bègles / Toulon

23h05 Canal Rugby Club le dé-brief

23h27 L'année moto 2025

00h13 Don Juan Vs Casanova

01h40 Terrifier 2

03h55 Be Somebody
- 11h25 Outremer.l'info

11h40 Dimanche en politique

12h30 ICI 12/13

13h25 Vivement dimanche

14h25 Au coeur des régions

16h45 Le plein de buts

17h20 La p'tite librairie

17h25 Le jeu des 1000 euros

18h05 Questions pour un cham-pion

18h50 Darooma

18h55 Le journal des talents

19h00 ICI 19/20 édition toutes régions

19h45 Journal Météo Climat

20h00 Météo régionale

20h05 Stade 2

21h10 Mystères au paradis

22h10 Mystères au paradis

23h05 Mystères au paradis

00h10 Journal Météo Climat

00h15 Concert

01h20 Des racines et des ailes

03h20 Des racines et des ailes

05h10 La p'tite librairie



- 06h00 M6 Kid

07h00 100% immo, l'hebdo

07h30 M6 Boutique

10h25 Turbo

10h55 Turbo

11h20 Turbo

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h25 Un jour, un doc week-end

14h05 Un jour, un doc week-end

15h05 Un jour, un doc week-end

15h35 Un jour, un doc week-end

16h05 Un jour, un doc week-end

17h35 66 minutes : grand format

18h40 66 minutes : grand format

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h10 Le 2010, Anne-Sophie La-pix

20h35 Scènes de ménages

21h10 Zone interdite

23h10 Enquête exclusive

00h00 La grande histoire des Bodin's

01h10 Programmes de la nuit
- 07h10 La Scandinavie arctique

07h50 La Scandinavie arctique

08h40 Sur les routes de glaces du Grand Nord canadien

09h20 Cuisines des terroirs

09h55 Merveilles nordiques

10h45 Merveilles nordiques

11h40 L'or, parure des rois et des dieu

12h30 L'or, entre mythe et réalité

13h30 Thomas Crown

15h20 La ruée vers l'or

16h30 Les diamants : Histoire, mythes et réalité

18h15 La Grèce d'île en île

18h50 "Requiem" de Mozart à la basilique de la Sagrada Familia

19h45 Arte journal

20h05 Les maîtres de Rome : Michel-Ange, Raphaël et Léonard de Vinci

21h00 L'homme tranquille

23h05 James Dean : le nouvel homme

00h10 Court-circuit

01h40 Le Monde après nous

03h05 Le dessous des cartes

TÉLÉVISION

15



21h10

CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE



Au cœur de cette aventure se trouve Charlie Bucket (Freddie Highmore), un garçon au grand cœur issu d'une famille mo-deste, serrée autour de lui dans une petite maison aux murs fissurés. Malgré les pri-vations, Charlie garde intacte sa passion pour le chocolat, un luxe rare qu'il savoure avec dé-lices. Quand Willy Wonka (Jo-hnny Depp), le mystérieux et excentrique propriétaire de la célèbre chocolaterie Wonka, annonce un concours aussi inattendu qu'exceptionnel, l'es-poir s'invite dans la vie de Char-lie.

Acteur: Johnny Depp (Willy Wonka), Freddie Highmore (Charlie Bucket), David Kelly (Grand-Papa Joe).

3

21h10

MYSTÈRES AU PARADIS



Humphrey et son équipe sont déconcertés par une série de cambriolages inversés au cours desquels des objets sont lais-sés sur place plutôt que d'être volés. Le seul suspect crédible étant le Père Noël, une course contre la montre s'engage pour trouver le vrai coupable à temps pour Noël. Les seuls indices sont un tas de cendres et des fibres de gants à chaque endroit. Avec quatre affaires en cours qui comptent contre eux et le QG de la police qui leur souffle dans le dos, l'équipe est au pied du mur.

Acteur: Kris Marshall (Humphrey Goodman), Sally Bretton (Martha Lloyd), Zahra Ahmadi (Esther Williams), Dylan Llewel-lyn (Kelby Hartford).

2

21h24

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE



Dans un Paris grisâtre des an-nées 1980, où les lumières de Noël peinent à réchauffer les cœurs solitaires, se dresse le modeste local de SOS Détres-se Amitié, une association cen-sée apporter réconfort et écou-te aux âmes en peine. Pourtant, ce 24 décembre s'annonce tout sauf ordinaire dans ce lieu exi-gu où se croisent des destins aussi cabossés que les gui-rlandes qui décorent mollement les murs.

Acteur: Anémone (Thérèse), Thierry Lhermitte (Pierre Mor-tez), Marie-Anne Chazel (Joset-te), Gérard Jugnot (Félix), Chris-tian Clavier (Katia).

Réalisateur: Jean-Marie Poiré
Scénariste: Jean-Marie Poiré, Josiane Balasko, Marie-Anne



Syrie

Trump annonce de très lourdes représailles contre l'Ei

Donald Trump a déclaré vendredi que le groupe Etat islamique était visé par de "très lourdes représailles" en Syrie, après une attaque qui a coûté la vie il y a près d'une semaine à deux militaires américains et un interprète. "Nous frappons très fort contre des bastions de l'Ei", a écrit le président américain sur Truth Social, peu après que le Pentagone eut annoncé le début d'une opération "massive". L'armée américaine a débuté une opération en Syrie pour "éliminer des combattants du groupe Etat islamique, des infrastructures et des sites d'armement", a fait savoir le chef du Pentagone Pete Hegseth sur X. Il s'agit d'une "réponse directe" et d'une "déclaration de vengeance" après l'attaque qui a coûté samedi la vie à deux militaires américains et un traducteur en Syrie, a-t-il ajouté, en affirmant: "Aujourd'hui nous avons traqué et tué des ennemis. Beaucoup d'ennemis. Et nous allons continuer". Des avions de chasse, des hélicoptères et de l'artillerie ont frappé "plus de 70 cibles à de multiples endroits dans le centre de la Syrie", a précisé le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient, le Centcom. Il a précisé que l'opération avait débuté à 16H00 heure de Washington (21H00 GMT) et que "plus de 100 munitions de précision" avaient été employées contre des positions du groupe Etat islamique. Les frappes ont été menées dans le désert près de la ville de Homs et dans des zones rurales près de Deir ez-Zor et Raqqa, a affirmé une source sécuritaire syrienne.

Bruxelles

Des milliers d'agriculteurs manifestent contre la politique de l'UE



Des milliers d'agriculteurs ont manifesté avec des centaines de tracteurs, jeudi dans le quartier des institutions européennes à Bruxelles, tout près du siège du Parlement européen, contre la politique agricole de l'Union Européenne. Selon des médias sur place, la manifestation contre la volonté des gouvernements de l'UE de signer le traité de libre-échange UE-Mercosur, a drainé quelque 7.300 agriculteurs lesquels ont mobilisé 950 tracteurs. L'exécutif européen et le Brésil - pays qui préside cette alliance l'associant à l'Argentine, au Paraguay et à l'Uruguay - insistent pour parapher avant la fin de la semaine un accord commercial en négociations depuis un quart de siècle, qui créerait la plus grande zone de libre-échange au monde.

Conseil de sécurité

Le Groupe A3+ souligne l'importance de préserver le patrimoine syrien

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone+Guyana) a souligné, jeudi à New York, la nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine de la Syrie, riche en coexistence pacifique entre les communautés locales, tout en encourageant le gouvernement syrien à entreprendre davantage de mesures concrètes dans ce sens. Dans une allocution prononcée au nom des membres du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, plus particulièrement à la Syrie, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a réitéré le soutien du groupe aux efforts des Nations unies en faveur de la Syrie durant la phase de transition, rappelant que "ce pays est entré, il y a un an, dans un nouveau chapitre de son histoire, marqué par l'espoir de liberté et de prospérité, mais également par de sérieux défis". Pour M. Bendjama, la visite des membres du Conseil de sécurité à Damas, le 4 décembre courant, "a envoyé un message fort de solidarité avec la Syrie et son peuple, tout en permettant de mieux appréhender l'ampleur des défis à relever". S'exprimant au nom du Groupe A3+, le représentant de l'Algérie a mis en exergue plusieurs points, en commençant par saluer la journée du dialogue en Syrie ainsi que les échanges du Conseil de sécurité avec la société civile, soulignant "le rôle central des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, le relèvement, la réconciliation, ainsi que dans la re-



construction d'une société syrienne harmonieuse, consensuelle et inclusive". A ce propos, il a insisté sur le fait que "la violence ne peut être surmontée que par la réconciliation et la justice transitionnelle", affirmant que "l'héritage et le patrimoine de la Syrie, riches en coexistence pacifique entre les communautés locales, doivent impérativement être préservés et renforcés", tout en réaffirmant l'encouragement du groupe au gouvernement syrien à poursuivre davantage d'actions concrètes dans ce sens. Le groupe a réitéré son "soutien indéfectible" à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, rejetant fermement toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays et soulignant que les décisions concernant l'avenir de la Syrie doivent être prises par les Syriens et leurs représentants légitimes.

M. Bendjama a également réaffirmé "l'engagement total et indéfectible" du groupe A3+ à se tenir aux côtés de la Syrie et de son peuple, à soutenir un processus politique sous conduite syrienne, à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, et à mobiliser la solidarité internationale afin que le peuple syrien puisse reconstruire son pays dans la paix, la dignité et la stabilité. Il est important de maintenir un Conseil de sécurité "uni et engagé" pour que cette occasion historique se traduise par une paix durable pour la Syrie et l'ensemble de la région. Au nom du groupe A3+, il a, en outre, averti que l'entité sioniste "demeure une source de déstabilisation en Syrie", condamnant son agression militaire continue sur le territoire syrien, qui constitue "une violation flagrante et manifeste du droit international".

Soudan

L'ONU condamne les attaques de drones contre les Casques bleus

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné vendredi les attaques de drones perpétrées, la semaine dernière, contre une base logistique de l'ONU dans le sud du Soudan, qui ont coûté la vie à six Casques bleus bangladais et en ont blessé neuf autres. Dans un communiqué de presse, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leurs sincères condoléances aux familles des soldats de la paix décédés ainsi qu'au gouvernement et au peuple bangladais, souhaitant un prompt et complet rétablissement aux blessés. Ces attaques ont eu lieu le 13 décembre dernier à Kadugli, dans l'Etat méridional du Kordofan du Sud. Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à cette attaque délibérée contre une base logistique de l'ONU et les Casques bleus de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abiyé (FISNUA), qui constitue un mépris flagrant du droit international et représente une menace



grave pour la paix et la sécurité internationales. Les membres du Conseil ont réaffirmé que les attaques contre les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international et rappelé à toutes les parties leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Ils ont demandé à l'ONU d'en-

quêter rapidement sur ces attaques avec l'appui de la FISNUA et de tenir informé le pays contributeur de troupes concerné de l'évolution de l'enquête. Enfin, ils ont souligné la nécessité d'une coopération accrue entre le Soudan et le Soudan du Sud pour la paix, la sécurité et la stabilité à Abiyé, territoire disputé par les deux pays.